

Concordance des temps en français et en italien : analyse comparative

Beara, Bruno

Master's thesis / Diplomski rad

2020

Degree Grantor / Ustanova koja je dodijelila akademski / stručni stupanj: **University of Zadar / Sveučilište u Zadru**

Permanent link / Trajna poveznica: <https://um.nsk.hr/um:nbn:hr:162:311377>

Rights / Prava: [In copyright](#) / [Zaštićeno autorskim pravom.](#)

Download date / Datum preuzimanja: **2025-01-06**



Sveučilište u Zadru
Universitas Studiorum
Jadertina | 1396 | 2002 |

Repository / Repozitorij:

[University of Zadar Institutional Repository](#)



zir.nsk.hr



DIGITALNI AKADEMSKI ARHIVI I REPOZITORIJI

Sveučilište u Zadru

Odjel za francuske i frankofonske studije

Diplomski sveučilišni studij francuskog jezika i književnosti; smjer: nastavnički
(dvopredmetni)

Bruno Beara

**Concordance des temps en français et en italien :
analyse comparative**

Diplomski rad

Zadar, 2020.

Sveučilište u Zadru

Odjel za francuske i frankofonske studije

Diplomski sveučilišni studij francuskog jezika i književnosti; smjer: nastavnički (dvopredmetni)

Concordance des temps en français et en italien : analyse comparative

Diplomski rad

Student/ica:

Bruno Beara

Mentor/ica:

Dr. sc. Tomislav Frleta

Zadar, 2020.



Izjava o akademskoj čestitosti

Ja, **Bruno Beara**, ovime izjavljujem da je moj **diplomski** rad pod naslovom **Concordance des temps en français et en italien : analyse comparative** rezultat mojega vlastitog rada, da se temelji na mojim istraživanjima te da se oslanja na izvore i radove navedene u bilješkama i popisu literature. Ni jedan dio mojega rada nije napisan na nedopušten način, odnosno nije prepisan iz necitiranih radova i ne krši bilo čija autorska prava.

Izjavljujem da ni jedan dio ovoga rada nije iskorišten u kojem drugom radu pri bilo kojoj drugoj visokoškolskoj, znanstvenoj, obrazovnoj ili inoj ustanovi.

Sadržaj mojega rada u potpunosti odgovara sadržaju obranjenoga i nakon obrane uređenoga rada.

Zadar, 14. rujna 2020.

Table des matières

1. Introduction.....	5
2. La concordance des temps en français.....	7
2.1. La concordance des temps à l'indicatif.....	8
2.1.1. Après un présent ou un futur.....	8
2.1.2. Après un passé.....	13
2.2. La concordance des temps au subjonctif.....	17
2.2.1. Après un présent ou un futur.....	17
2.2.2. Après un passé.....	19
3. La concordance des temps en italien et sa comparaison avec le français.....	21
3.1. La concordance des temps à l'indicatif (<i>l'indicativo</i>).....	22
3.1.1. Après un présent ou un futur.....	22
3.1.2. Après un passé.....	25
3.2. La concordance des temps au subjonctif (<i>il congiuntivo</i>).....	29
3.2.1. Après un présent ou un futur.....	31
3.2.2. Après un passé.....	33
4. Autres formes de la concordance des temps.....	37
5. La concordance des temps – les « comment » et les « pourquoi ».....	40
6. Exemples littéraires de la concordance des temps.....	48
6.1. La concordance des temps dans <i>L'Étranger</i>	48
6.1.1. À l'indicatif.....	48
6.1.2. Au subjonctif.....	55
6.2. La concordance des temps dans <i>Le Père Goriot</i>	58
6.2.1. À l'indicatif.....	58
6.2.2. Au subjonctif.....	62
7. Conclusion.....	64
Bibliographie.....	65
RÉSUMÉ.....	68
SAŽETAK.....	69
SUMMARY.....	70

1. Introduction

Le présent mémoire de master se fixe pour objectif d'établir une relation syntaxique entre la langue française et la langue italienne à travers la comparaison de la concordance des temps et des modes verbaux des deux langues. Toutes les deux langues appartiennent aux langues romanes, qui d'ailleurs ont leurs racines dans la langue latine.

La « concordance des temps » (it. *La concordanza dei tempi*) est un sujet plutôt complexe et donc difficile à expliquer, que ce soit de la part des linguistes que de la part des simples locuteurs de la langue en question, à tel point que beaucoup d'experts se passent d'elle en écrivant les grammaires ou les manuels de langue. Néanmoins, analyser la concordance des temps en français et en italien nous permet d'en analyser les systèmes verbaux et par conséquent de voir les similarités et les différences syntaxiques qui existent entre ces deux langues qui partagent tellement d'héritage linguistique. Essayons de donner une explication à ce terme parfois difficile à définir qu'est la concordance des temps, ou plutôt la correspondance des temps, comme la nomme Maurice Grevisse¹. Il s'agit du rapport temporel qui s'établit entre les verbes de deux propositions d'une même phrase, non pas seulement entre la principale et la subordonnée, comme on le dit d'ordinaire, mais bien entre n'importe quelle proposition régissante (principale ou subordonnée) et une proposition subordonnée régie (Colin 1980 : 814). Michèle Frémont et Louise Lemieux, dans le site web du Centre collégial de développement de matériel didactique (dorénavant abrégé CCDMD), appellent la concordance des temps « *l'ensemble des règles qui commandent l'emploi du temps et du mode verbal dans la phrase subordonnée* ». Elles y citent que « *même si son maniement est en partie intuitif chez la plupart des locuteurs de langue maternelle française, il convient souvent de s'interroger sur le choix des modes et des temps* ».

Notre parcours consistera en analyser les règles de la concordance des temps dans chaque langue séparément, afin de les comparer à travers une série d'exemples sortis de deux romans français et leurs traductions en italien. Le roman *Le père Goriot* d'auteur Honoré de Balzac, sorti en 1835 nous servira comme base pour le français daté, celui qui a été parlé en France pendant le 19^e siècle, alors que du roman *L'Étranger* d'Albert Camus, sorti en 1942 nous trouverons des exemples pour la concordance des temps du français contemporain, celui utilisé à partir du 20^e siècle. En vue de constituer un corpus de données, nous avons aussi

¹ cf. Colin, J.-P. (1980) : *Dictionnaire des difficultés du français*. Nouvelle édition, Paris : Le Robert (Les Usuels du Robert)

consulté les grammaires suivantes : pour le français – *Le Bon Usage* de Grevisse, ses 11^e et 13^e éditions sorties en 1980 et 1993 respectivement, et la 14^e édition de la *Nouvelle grammaire du français: cours de civilisation française de la Sorbonne* (Hachette), sortie en 2004. Pour l'italien, nous nous sommes servis de *La nuova grammatica della lingua italiana* (Zanichelli), sortie en 1985, et de *Talijanska gramatika* de Josip Jernej, sortie en 2005. Nous y ajouterons le *Dictionnaire des difficultés en français (Les usuels du Robert)* sorti en 1980, qui nous servira comme une source supplémentaire. Bien que la concordance des temps soit présente dans tous les types des propositions subordonnées (dans les propositions subordonnées relatives, complétives et circonstancielles), nous allons nous concentrer sur les propositions complétives pour le fait que sur elles s'exercent les débats actuels autour de la concordance. Nous allons nous concentrer surtout sur les propositions complétives introduites par la conjonction de subordination *que*, sans nous défaire complètement des autres conjonctions et même des propositions relatives et circonstancielles.

2. La concordance des temps en français

Comme on l'a déjà dit, la problématique de la concordance des temps est très complexe. L'onzième édition du *Bon Usage* (1980) consacre un chapitre entier à ce sujet parfois sous-estimé (Grevisse 1980 : 1396). Là, Grevisse considère les deux cas principaux de la concordance des temps (ou même la *correspondance* des temps, qui est en effet le titre du chapitre) – le premier cas, lorsque la subordonnée est à l'*indicatif* ou au *conditionnel*, et le deuxième cas, lorsque la subordonnée est au *subjonctif*. Nous ferons, par la suite, la classification en fonction de la phrase principale ou la phrase *matrice*, qui peut être : a) *au présent / au futur*, ou b) *au passé*, pour enfin passer aux trois rapports temporels possibles : a) *antériorité*, b) *simultanéité* et c) *postériorité*.

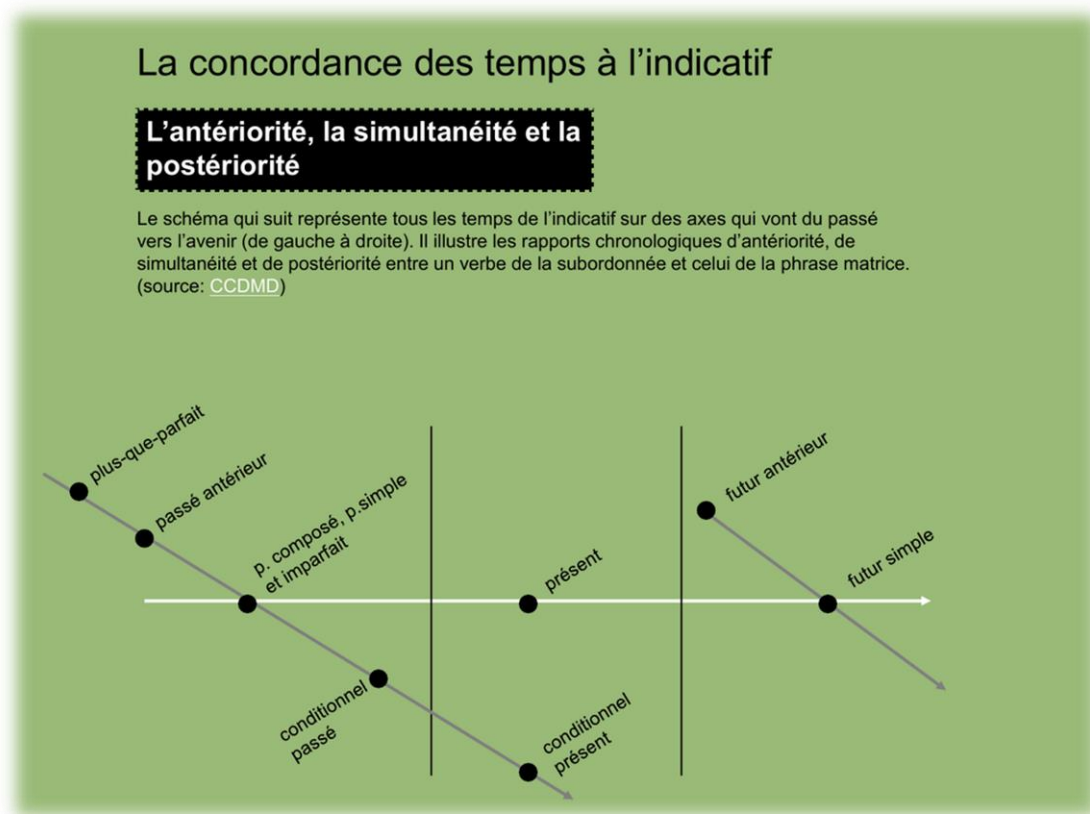
La conjonction la plus fréquemment utilisée est *que*, même s'il y a des cas où il faut employer les conjonctions ou les mots de liaison *si, où, comment, pourquoi, qui, ce qui, ce que* etc. Voici quelques exemples aléatoires avec la concordance des temps, sortis de la *Nouvelle grammaire du français* :

- (1) « Il me dit **qu'**il n'a pas bien noté **ce que** je viens d'expliquer. »
- (2) « Elle m'a dit **qu'**il fallait **que** j'aille à la Poste pour signaler mon changement d'adresse. »
- (3) « Antoinette a dit **qu'**elle avait rencontré l'homme de sa vie. »
- (4) « Elle m'a demandé **si** je connaissais les chansons de Barbara. »

Nous avons cherché et trouvé tous les exemples ci-dessus dans le chapitre du *discours rapporté* (Delatour et al. 2004 : 223 – 226). Ce sujet partage, en partie, son contenu avec la concordance des temps, à laquelle on n'y consacre pas beaucoup d'espace, le même que dans bien d'autres grammaires. Ces exemples présentent des phrases qui suivent les règles pour la concordance des temps, alors qu'il y en a qui ne les suivent pas et présentent une certaine « discordance des temps ». Les raisons à cela sont nombreuses et elles ne font que souligner que les règles pour la concordance des temps ne doivent pas être appliquées automatiquement, mais plutôt en tenant compte de la situation respective des actions l'une par rapport à l'autre (Colin 1980 : 814). En plus sur cette question après avoir établi les règles de base.

2.1. La concordance des temps à l'indicatif

On appelle *concordance des temps à l'indicatif* « l'ensemble des règles qui régissent l'emploi du temps verbal dans la phrase subordonnée dont le verbe est conjugué à l'indicatif ». Le schéma suivant représente tous les temps de l'indicatif et illustre les rapports chronologiques d'antériorité, de simultanéité et de postériorité entre un verbe de la subordonnée et celui de la phrase matrice (ou régissante) :



CCDMD, "https://www.ccdmd.qc.ca/media/preal_03Concordance.pdf"

L'image (1) présente la concordance des temps à l'indicatif. En règle générale, un temps situé à gauche d'un autre temps lui est antérieur, un temps situé au même niveau qu'un autre lui est simultané et un temps situé à droite d'un autre lui est postérieur. Nous nous référerons souvent à elle dans ce chapitre.

2.1.1. Après un présent ou un futur

Avant de partir à l'analyse, il convient de souligner que le *présent* et le *futur* du titre font référence à tous les temps verbaux qui se rapportent au présent ou au futur du temps réel (présent indicatif, futur simple, futur antérieur, conditionnel présent, impératif présent) – c'est le verbe de la proposition principale qui détermine le terrain pour la phrase entière. En

d'autres termes, c'est le temps du verbe de la principale qui établie à quel temps ou mode verbal on doit conjuguer le verbe ou les verbes de la subordonnée. Si le verbe de la principale est à un temps du présent ou du futur, il n'y a pas de « vraie » concordance. C'est-à-dire que, dans ces cas, même si l'on séparerait les propositions en phrases simples, on aurait les mêmes temps verbaux dans chaque proposition. Voyons-le sur un exemple :

(5) « Je **pense** - *aujourd'hui* il **fait** très beau. »

(6) « Je **pense** qu'*aujourd'hui* il **fait** très beau. »

Il est tout à fait visible de l'exemple que le verbe de la subordonnée reste conjugué au présent dans tous les deux cas, de même que l'expression de temps *aujourd'hui*.

Antériorité

Le rapport de l'antériorité décrit les cas où l'action du fait subordonné se déroule avant l'action du fait de la principale. Lorsque la phrase matrice contient un verbe qui situe l'action dans le présent ou dans le futur, il est possible d'utiliser dans la phrase subordonnée tous les temps du passé pour exprimer l'antériorité par rapport au verbe de la phrase principale. Revenant à l'image ci-dessus, tous les temps verbaux qui se trouvent à gauche du présent et du futur sur l'axe du temps lui seraient antérieurs. Dans ce cas, ce seraient le *passé composé*, l'*imparfait*, le *passé simple*, le *plus-que-parfait*, le *passé antérieur* et le *conditionnel passé*. Les exemples suivants ont été retirés du Centre collégial de développement de matériel didactique – *concordance des temps – antériorité* (Frémont et Lemieux 2007)² :

(7) « Je **pense** que tu **as fait** une erreur. » (indicatif présent / passé composé)

(8) « Tu **diras** que j'**ai fait** une erreur. » (futur simple / passé composé)

(9) « Je te **raconte** ce que je **faisais** l'an dernier. » (indicatif présent / imparfait)

(10) « Il **mettra** beaucoup de temps pour faire ce qu'il **avait** l'habitude de faire rapidement. »
(futur simple / imparfait)

(11) « Il m'**aura** certainement **dit** ce que vous **faisiez** en Afrique. » (futur antérieur / imparfait)

(12) « On **dit** que Mozart **composa** l'ouverture de Don Juan en une nuit. »
(indicatif présent / passé simple)

(13) « Je **porte** encore la montre que mon père m'**avait donnée** avant de mourir. »
(indicatif présent / plus-que-parfait)

(14) « On **prétend** qu' ils **eurent terminé** avant la tombée de la nuit. »
(indicatif présent / passé antérieur)

² "https://www.ccdmd.qc.ca/media/con_tps_ind_08Concordance.pdf "

(15) « Il n'y a plus aucun trait comme j'**aurais dû** m'en douter. » (indicatif présent / conditionnel passé)

(16) « **Fais** ce que je t'**ai dit** ! » (impératif présent / passé composé)

Il faut mentionner que le *plus-que-parfait* et le *passé antérieur*, étant donné que l'on parle des temps de l'antériorité dans le passé³, ne peuvent jamais servir d'antériorité immédiate par rapport à un présent. En conséquence, il existe toujours dans la phrase un autre moment antérieur à celui du présent, mais qui est postérieur à celui exprimé par le plus-que-parfait ou le passé antérieur. Ainsi pourrait-on remarquer en (13) le moment de la phrase *avant de mourir* qui est postérieur au verbe employé au plus-que-parfait (*avait donnée*), mais antérieur au verbe de la phrase matrice (*porte*), et en (14) *avant la tombée de la nuit* qui est postérieur au verbe employé au passé antérieur (*eurent terminé*) et antérieur au verbe de la phrase matrice (*prétend*). Dans l'exemple (15), selon Grevisse (1980 : 1396), il est possible de remplacer le conditionnel passé de la subordonnée par un subjonctif plus-que-parfait. Ainsi aurions-nous *j'eusse dû m'en douter* au lieu de *j'aurais dû m'en douter*. L'exemple (16) montre la possibilité de l'impératif présent dans la phrase matrice, qui se comporte ici de la même manière que l'indicatif présent.

Puisqu'à l'axe du temps le *conditionnel présent* se trouve à la même position que le présent de l'indicatif, les mêmes règles y peuvent être appliquées et son emploi régirait les mêmes temps verbaux :

(17) « Je **voudrais** savoir si tu **as dit** la vérité. » (conditionnel présent / passé composé)

(18) « Je **voudrais** lire le livre que tu **lisais** hier. » (conditionnel présent / imparfait)

(19) « Je n'**irais** pas jusqu'à dire que ce **fut** pénible. » (conditionnel présent / passé simple)

(20) « Tu **serais** le chevalier qui m'**aurait** délivrée. » (conditionnel présent / conditionnel passé)

Quand au *futur simple*, vu qu'il se trouve à l'extrême droite et que tous les temps lui sont à gauche sur l'axe du temps, il peut également régir le présent ou le futur antérieur dans la subordonnée :

(21) « Il **fera** demain le même temps qu'il **fait** aujourd'hui. » (futur simple / présent)

(22) « Je **partirai** quand il **aura cessé** de pleuvoir. » (futur simple / futur antérieur)

Le *futur antérieur* ne peut lui-même être antérieur qu'à un futur simple employé dans la phrase matrice, et c'est toujours dans les propositions circonstancielles de temps.

³ Ainsi sont-ils nommés dans la *Nouvelle Grammaire du Français*, Hachette.

Il ne convient pas oublier le *passé récent*, qui est de même un temps (ou bien une tournure de phrase, un temps périphrastique) qui peut exprimer l'antériorité par rapport à un présent. Analysons-le d'un exemple :

(23) « Je **crois** qu'il **vient d'arriver** à la maison. » (indicatif présent / passé récent)

Tout comme son nom l'indique, le passé récent ici exprime une antériorité récente par rapport au verbe de la phrase matrice. Une fois ajouté à l'axe du temps, il se trouverait entre le passé composé et le présent.

Simultanéité

Le rapport de simultanéité décrit les cas où l'événement énoncé par le verbe de la subordonnée se produit en même temps que celui énoncé par le verbe de la phrase matrice. Sur l'axe du temps, le temps de la subordonnée se trouvera en même lieu que le temps de la phrase matrice. Ainsi emploiera-t-on, en règle générale, un *indicatif présent* avec un indicatif présent ou un conditionnel présent, et un *futur simple* avec un futur simple, mais il est possible d'avoir le rapport de simultanéité entre un présent et un futur simple. Les exemples suivants ont été retirés du Centre collégial de développement de matériel didactique – *concordance des temps – simultanéité* (Frémont et Lemieux 2007)⁴ :

(24) « Il **dit** que la femme de Pierre **est** très belle. » (indicatif présent / indicatif présent)

(25) « On **annoncera** que tout le monde **devra** rester chez soi. » (futur simple / futur simple)

(26) « Je **pense** qu'il **serait** temps de partir. » (indicatif présent / conditionnel présent)

(27) « Je **dirai** que je **suis** un étranger. » (futur simple / indicatif présent)

Les phrases avec le futur simple dans la principale et le présent dans la subordonnée, comme en (27) sont possibles surtout dans les cas où la subordonnée exprime un fait général ou une vérité générale.

Le *conditionnel présent* dans la phrase matrice, de même comme le présent, peut régir les mêmes temps verbaux :

(28) « On **dirait** que mon cœur et mon esprit n'**appartiennent** pas au même individu.⁵ » (conditionnel présent / indicatif présent)

⁴ "https://www.ccdmd.qc.ca/media/con_tps_ind_09Concordance.pdf "

⁵ Jean-Jacques Rousseau

(29) « On se **raconterait** des histoires qui n'**auraient** aucun sens. » (conditionnel présent / conditionnel présent)

Postériorité

Lorsque l'événement énoncé par le verbe de la subordonnée a lieu après celui de la phrase matrice, le rapport chronologique de postériorité est exprimé au moyen d'un temps situé à droite sur l'axe du temps. La postériorité par rapport à un verbe de la phrase matrice conjugué au présent ou au conditionnel présent s'exprime par le *futur simple* ou *antérieur*, parfois par le *conditionnel présent* (Frémont et Lemieux⁶). Les exemples suivants ont été retirés du Centre collégial de développement de matériel didactique – *concordance des temps – postériorité* (Frémont et Lemieux 2007)⁷ :

(30) « Je **crois** qu'il **pleuvera** demain. » (indicatif présent / futur simple)

(31) « Il **dit** qu'il n'**aura** pas **fini** avant ce soir. » (indicatif présent / futur antérieur)

(32) « Il **paraîtrait** qu'ils ne **reviendraient** plus. » (conditionnel présent / futur simple)

(33) « Il **semblerait** bien qu'il n'**aura** pas **fini** avant ce soir. » (conditionnel présent / futur antérieur)

Le *futur antérieur*, pour qu'il soit postérieur à un présent, doit être antérieur à un autre futur qui est le plus souvent exprimé avec le futur simple, ou parfois avec un groupe nominal, comme *avant ce soir* dans les exemples (31) et (33).

Un autre temps (ou tournure de phrases, tout comme le passé récent) qui peut servir de postériorité par rapport à un présent serait le *futur proche*, qui exprime une postériorité imminente au présent :

(34) « Je **crois** qu'il **va être** là. » (indicatif présent / futur proche)

Il ne faut pas oublier le *présent* qui, s'il porte la valeur du futur, peut exprimer la postériorité par rapport au présent de la phrase matrice (Goosse 1993 : 1248) :

(35) « Je **pense** qu'elle **vient** demain. » (indicatif présent / indicatif présent)

L'expression de la postériorité par rapport à un temps du futur est assez limitée, vu qu'il n'y a pas de temps qui lui se trouveraient à droite – le futur simple est postérieur au futur antérieur et même parfois au futur simple lui-même.

⁶ "https://www.ccdmd.qc.ca/media/con_tps_ind_10Concordance.pdf "

⁷ *ibid*

(36) « Après la fin du procès, il **dira** qu'on le **souçonnera** encore. » (futur simple / futur simple)

Notons que le futur simple ici présente un événement en cours, un événement vu sous l'angle de son déroulement.

2.1.2. Après un passé

De même que dans le chapitre précédant, le « passé » du titre se réfère à tous les temps du passé. Ainsi pourrait-on rencontrer dans la phrase matrice le *passé composé*, le *passé simple*, l'*imparfait*, le *plus-que-parfait* ou le *conditionnel passé*. Quand ces temps situent l'évènement au passé, on parle de la « vraie » concordance des temps⁸, un phénomène qui dans bien des autres langues n'est pas du tout présent. De cette façon, le ou les temps de la subordonnée ne seront pas égaux au cas où cette subordonnée serait une phrase simple :

(37) « J'**ai dit** – il **faut** changer de voiture. »

(38) « J'**ai dit** qu'il **fallait** changer de voiture. »

Il est bien visible ici le changement du temps, qui ne serait pas possible si dans la phrase matrice on rencontrait un verbe au présent. Les règles à cela seront analysées en détail dans les sous-chapitres qui traitent tous les rapports temporels possibles.

Antériorité

Pour exprimer l'antériorité par rapport à un verbe de la phrase matrice conjugué au passé, le choix le plus courant serait le *plus-que-parfait*, étant donné qu'il se trouve à l'extrême gauche sur l'axe du temps et qu'aucun temps verbal ne peut lui être antérieur. D'autre part, il est antérieur à eux tous. Les exemples suivants ont été retirés du Centre collégial de développement de matériel didactique – *concordance des temps – antériorité* (Frémont et Lemieux 2007)⁹ :

(39) « Tu me **disais** que vous l'**aviez vu** entrer à sa maison, et maintenant tu n'es plus sûr. » (imparfait / plus-que-parfait)

(40) « Il nous **demanda** si nous **avons lu** ses livres. » (passé simple / plus-que-parfait)

(41) « Je vous **ai demandé** si vous **aviez été** à Londres. » (passé composé / plus-que-parfait)

(42) « Vous **auriez dû** accepter ce qu'on vous **avait proposé**. » (conditionnel passé / plus-que-parfait)

⁸ Se réfère seulement aux propositions subordonnées complétives.

⁹ "https://www.ccdmd.qc.ca/media/con_tps_ind_08Concordance.pdf "

Le *passé antérieur* pourrait, comme son nom l'indique, être antérieur à un temps passé lui à droite, mais c'est toujours dans les propositions circonstancielles de temps introduites par *quand, dès que, aussitôt que* et il est presque toujours trouvé en combinaison avec le passé simple.

(43) « Tout le monde se **mit** à le critiquer dès qu'il **eut tourné** le dos. » (passé simple / passé antérieur)

Il exprime, le plus souvent, une antériorité récente par rapport au verbe de la principale (le plus souvent au *passé simple*), tandis que le plus-que-parfait exprimerait une antériorité plus lointaine, de là sa position à l'extrême gauche de l'axe du temps.

Le *passé composé*, le *passé simple* ou l'*imparfait*, étant donné leur position sur l'axe, pourraient eux-mêmes être antérieurs à un conditionnel passé, mais ces combinaisons sont rares :

(44) « Je vous **aurais répété** ce que je vous **ai dit** hier. » (conditionnel passé / passé composé)

(45) « On **aurait retrouvé** morte la bête féroce qui **rôdait** hier. » (conditionnel passé / imparfait)

Le *passé récent*, une fois employé dans la subordonnée régie par un verbe au passé, prend la forme de l'imparfait du verbe *venir* + la préposition *de* que l'on peut appeler le « passé récent dans le passé » :

(46) « Je **croyais** qu'il **venait de partir**. » (imparfait / passé récent du passé)

Il convient de mentionner la forme surcomposée du passé, qui, tout en n'ayant pas un emploi courant, peut marquer une antériorité récente par rapport à un temps du passé, surtout par rapport au passé composé. Le *passé surcomposé* n'est utilisé qu'aux propositions circonstancielles de temps :

(47) « Tout le monde **s'est mis** à le critiquer aussitôt qu'il **a été parti**. » (passé composé / passé surcomposé)

Une fois ajouté sur l'axe du temps, le passé surcomposé se trouverait entre le passé composé et le passé antérieur.

Simultanéité

Chacun des temps du passé peut présenter un événement simultané à l'événement de la phrase matrice au même temps verbal, mais aussi aux temps verbaux qui se trouvent sur la même position dans l'axe du temps. Néanmoins, le temps le plus souvent employé dans la subordonné serait l'*imparfait* pour exprimer la simultanéité par rapport à n'importe quel temps du passé, mais ce sont surtout le passé composé, le passé simple ou même l'imparfait qui se trouvent dans la phrase matrice. Les exemples suivants ont été retirés du Centre collégial de développement de matériel didactique – *concordance des temps – simultanéité* (Frémont et Lemieux 2007)¹⁰ :

(48) « Il **a dit** qu'à ce moment-là vous **étiez** à la chambre. » (passé composé / imparfait)

(49) « Il nous **demanda** si nous **savions** monter à cheval. » (passé simple / imparfait)

(50) « Je **croyais** qu'il **était** là. » (imparfait / imparfait)

(51) « Tu **aurais dû** accepter ce qu'on te **proposait**. » (conditionnel passé / imparfait)

Dans certains cas, le *présent* peut lui-même représenter un événement simultané à un autre événement du passé. Là, le présent exprime un fait qui était considéré comme vrai dans le passé et qui l'est actuellement. Dans ce cas, on enfreint les règles de la concordance des temps car normalement le présent, étant donné sa position sur l'axe du temps, ne peut pas être simultané à aucun temps du passé. Analysons-le d'un exemple :

(52) « Elle **a dit** que je **suis** un génie. » (passé composé / présent)

Les cas comme celui, qui ne sont pas du tout rares, confirment la complexité de ce sujet et démontrent qu'il ne suffit pas de suivre les règles pour la concordance des temps sans prêter attention au contexte.

Postériorité

Un temps du passé situé à droite d'un autre temps du passé peut lui être postérieur, de même que le futur est lui-même postérieur au présent dans la phrase matrice. C'est généralement le conditionnel qui prend le rôle du « futur du passé », c'est-à-dire du temps qui est postérieur à un autre temps du passé, tout en étant lui-même au passé. Dans ces cas, le conditionnel perd sa valeur modale et prend exclusivement la valeur temporelle (Delatour et

¹⁰ "https://www.ccdmd.qc.ca/media/con_tps_ind_09Concordance.pdf "

al. 2004 : 144)¹¹. On utilise le *conditionnel présent* pour exprimer le « futur du passé » et le *conditionnel passé* pour exprimer le « futur antérieur du passé ». Les exemples suivants ont été retirés du Centre collégial de développement de matériel didactique – *concordance des temps – postériorité* (Frémont et Lemieux 2007)¹² :

(53) « On **croyait** que vous ne **reviendriez** jamais. » (imparfait / conditionnel présent)

(54) « En ce moment, j'**ai pensé** qu'elle ne me **parlerait** plus. » (passé composé / conditionnel présent)

(55) « Ils **ont annoncé** que la pluie **aurait cessé** d'ici demain. » (passé composé / conditionnel passé)

(56) « Ils nous **promirent** qu'ils **seraient rentrés** avant minuit. » (passé simple / conditionnel passé)

Parfois, ce sont le *passé composé*, le *passé simple* ou l'*imparfait* qui peuvent servir de postériorité à un plus-que-parfait :

(57) « Ils **avaient vécu** heureux jusqu'au jour où nous **avons élevé** une tour. » (plus-que-parfait / passé composé)

Le *futur simple*, bien qu'il ne soit pas un temps du passé, pourrait s'employer dans la subordonnée seulement dans les cas où la subordonnée exprime une postériorité qui est valable encore dans le présent :

(58) « Jean m'**a dit** hier qu'il **partira** bientôt¹³. » (passé composé / futur simple)

On rencontre souvent une expression de temps (*demain, bientôt*) qui situe le déroulement de la subordonnée dans le futur réel, au lieu de le situer dans un futur dans le passé. Voyons ici que l'on ne doit pas respecter les règles de la concordance, puisque l'évènement de la subordonnée ne s'est pas encore réalisé au moment du déroulement.

¹¹ Cela est l'une des principales raisons pour lesquelles bien des grammairiens ne considèrent plus le conditionnel comme étant un mode à part, mais plutôt l'un des temps de l'indicatif.

¹² "https://www.ccdmd.qc.ca/media/con_tps_ind_10Concordance.pdf "

¹³ Bourdin, P. (1996 : 213)

2.2. La concordance des temps au subjonctif

L'emploi de l'indicatif ou du subjonctif dans les subordonnées complétives dépend du sens du verbe, de l'adjectif ou du nom qu'elles complètent. Contrairement à l'indicatif, qui est utilisé lorsque l'évènement de la subordonnée est présenté comme certain (*Elle dit que sa mère ne se sent pas bien*) ou probable (*Je crois qu'il est temps d'aller au cinéma*), on emploie le subjonctif dans la subordonnée complétive introduite par *que* lorsque l'évènement est « envisagé dans la pensée à la suite d'un souhait ou d'un ordre, teinté d'une nuance sentimentale ou encore fait l'objet de doute ou de réticence du locuteur » (Frémont et Lemieux¹⁴). Le subjonctif se conjugue au présent, au passé, à l'imparfait et au plus-que-parfait, mais son emploi dans le français contemporain s'est tellement réduit que dans bien des cas l'on ne respecte pas les règles pour la concordance des temps (et des modes). Cependant, le subjonctif dans la langue parlée appartient à un niveau de langue plus soutenu et porte souvent l'impression que le locuteur qui l'utilise ait une bonne éducation.¹⁵

2.2.1. Après un présent ou un futur

Antériorité

Lorsque dans la phrase matrice on rencontre un verbe ou une expression au présent ou au futur et que le mode y exigé est le subjonctif, pour exprimer l'antériorité dans la subordonnée il y a une seule possibilité – le *subjonctif passé* :

(59) « Marie **s'inquiète** que ses enfants ne **soient** pas encore **rentrés**.¹⁶ » (indicatif présent / subjonctif passé)

(60) « Les Français **regrettent** que leur équipe **ait perdu**.¹⁷ » (indicatif présent / subjonctif passé)

(61) « Il **faut** que nous **ayons quitté** le programme quinze jours avant l'examen.¹⁸ » (indicatif présent / subjonctif passé)

Les exemples (60) et (61) montrent que le subjonctif passé peut aussi exprimer un fait accompli par rapport à une limite temporelle située dans le futur (Delatour et al. 2004 : 139).

¹⁴ https://www.ccdmd.qc.ca/media/con_mo_04Concordance.pdf

¹⁵ Sur la question du subjonctif et son emploi, voir le mémoire de master *Le subjonctif en français, appréciation critique ou règles morphologiques* (Nina Fabris, 2019) qui parle plus en détail de cette problématique.

¹⁶ Delatour, Y. et al. (2004 : 214)

¹⁷ Delatour, Y. et al. (2004 : 139)

¹⁸ *ibid*

Le *conditionnel* dans la phrase matrice régit souvent le subjonctif. Mauger (1968 : 275) cite que « si le verbe principal est au conditionnel (*Je voudrais que...*), on emploie couramment aujourd’hui le présent et le passé du subjonctif, là où l’imparfait ou le plus-que-parfait du subjonctif étaient de règle il y a quelques années ». Il y donne quelques exemples :

(62) « Je **voudrais** / J’**aurais voulu** qu’il **soit arrivé**. » (conditionnel présent ou passé / subjonctif passé)

Simultanéité

Pour exprimer la simultanéité dans une phrase dont le sens exige le subjonctif en tant que mode de la subordonnée, on y utilise exclusivement le *subjonctif présent* :

(63) « Je **suis** étonné que Pierre ne **connaisse** pas ce célèbre joueur de football.¹⁹ » (indicatif présent / subjonctif présent)

(64) « Laurent **voudra** sûrement que nous **regardions** le match France-Brésil à la télévision.²⁰ » (futur simple / subjonctif présent)

(65) « Ça me **plairait** que nous **regardions** le match à la télévision.²¹ » (conditionnel présent / subjonctif présent)

Tout comme l’exemple (64) le montre, le futur simple peut aussi exiger le subjonctif présent dans la subordonnée, puisqu’un subjonctif du futur n’existe pas. Le conditionnel dans la principale exige souvent le subjonctif, grâce à sa nature d’exprimer l’éventuel, l’irréel ou l’imaginaire.

Postériorité

Lorsque l’événement énoncé par le verbe de la subordonnée a lieu après celui de la phrase matrice et que l’on y exige l’emploi du subjonctif, on y utilise de nouveau le subjonctif présent.

(66) « Tous les Brésiliens **souhaitent** que leur équipe **gagne** le prochain match.²² » (indicatif présent / subjonctif présent)

(67) « Dimanche prochain, je **rentrerai** tôt pour que nous **puissions** regarder le match à la

¹⁹ Delatour, Y. *et al.* (2004 : 138)

²⁰ *ibid*

²¹ *ibid*

²² *ibid*

télévision.²³ » (futur simple / subjonctif présent)

Il est possible, dans la langue courante, d'employer le *futur simple* au lieu du subjonctif présent :

(68) « Je ne **crois** pas qu'elle **viendra**.²⁴ » (indicatif présent / futur simple)

(69) « Est-ce que vous **croyez** qu'elle **pourra** venir dimanche ?²⁵ » (indicatif présent / futur simple)

2.2.2. Après un passé

Dans les cas où la phrase matrice est située au passé et que l'on y exige l'emploi du subjonctif, il convient d'analyser deux registres de langue – la *langue soutenue*, où la concordance des temps est bien respectée et la *langue courante*, où l'on en ne respecte pas les règles pour la concordance des temps, mais où la concordance des modes reste stable.

Antériorité

La langue soutenue et littéraire y exige l'emploi du *subjonctif plus-que-parfait* :

(70) « Elle **regretta** qu'il **eût oublié** le rendez-vous.²⁶ » (passé simple / subjonctif plus-que-parfait)

(71) « On s'**étonnait** qu'il ne **fût** pas encore arrivé.²⁷ » (imparfait indicatif / subjonctif plus-que-parfait)

De telles structures ont été assez courantes dans la littérature du début du 20^e siècle en arrière, mais beaucoup d'écrivains contemporains restent fidèles à cette forme presque oubliée (Goosse 1993 : 1270).

En revanche, la langue courante y emploierait le *subjonctif passé* :

(72) « Elle **a regretté** qu'il **ait oublié** le rendez-vous.²⁸ » (passé composé / subjonctif passé)

(73) « Je **doutais** qu'il **ait écrit** la veille.²⁹ » (imparfait indicatif / subjonctif passé)

²³ *ibid*

²⁴ Delatour, Y. *et al.* (2004 : 216)

²⁵ *ibid*

²⁶ Delatour, Y. *et al.* (2004 : 140)

²⁷ Delatour, Y. *et al.* (2004 : 139)

²⁸ Delatour, Y. *et al.* (2004 : 140)

²⁹ Goosse, A. (1993 : 1269)

Simultanéité

Dans les cas de la simultanéité, on emploie le *subjonctif imparfait* dans la langue soutenue :

(74) « La police **ordonna** que la foule se **dispersât**.³⁰ » (passé simple / subjonctif imparfait)

(75) « Il **était** content que son amie **restât** avec lui.³¹ » (imparfait indicatif / subjonctif imparfait)

Par contre, dans la langue courante, le *subjonctif présent* est utilisé :

(76) « La police **a ordonné** que la foule se **disperse**.³² » (passé composé / subjonctif présent)

(77) « Je **voulais** qu'il **viene**.³³ » (imparfait indicatif / subjonctif présent)

Postériorité

Les cas de simultanéité et postériorité au subjonctif pourraient s'étudier sous le même dénominateur, grâce à la nature du subjonctif qui exprime, entre autres – un désir, un souhait ou un vœu, c'est-à-dire tout ce qui est lié au présent mais tourné envers l'avenir. Il y a donc peu de différences (ou même aucune) dans la structure des phrases exprimant une simultanéité ou une postériorité au subjonctif. Tout comme dans le cas de la simultanéité, on utilisera les mêmes formes verbales pour la postériorité :

(78) « On **souhaitait** / On **souhaita** qu'il **vînt**. » (imparfait ou passé simple / subjonctif imparfait)

– langue soutenue

(79) « On **souhaitait** / On **a souhaité** qu'il **viene**. » (imparfait ou passé composé / subjonctif présent)

– langue courante

Le *conditionnel passé* pourrait aussi se trouver dans la phrase matrice et régir les mêmes formes verbales (Delatour et al. 2004 : 138) :

(80) « Marc **aurait voulu** que tu **sois** là le jour de son anniversaire.³⁴ » (conditionnel passé / subjonctif présent)

³⁰ Delatour, Y. *et al.* (2004 : 139)

³¹ Delatour, Y. *et al.* (2004 : 140)

³² Delatour, Y. *et al.* (2004 : 139)

³³ Goosse, A. (1993 : 1268)

³⁴ Delatour, Y. *et al.* (2004 : 138)

3. La concordance des temps en italien et sa comparaison avec le français

La *concordanza dei tempi* (it.) tient aux racines, tout comme en français, de la *consecutio temporum* présente en latin. La grammaire de Zanichelli³⁵ sortie en 1985 et écrite par Maurizio Dardano et Pietro Trifone, donne une vue intéressante sur la concordance des temps :

« Mentre il tempo della principale ci informa sulla cronologia assoluta di un certo fatto, il tempo della subordinata definisce la cronologia relativa di un fatto rispetto ad un altro : non esprime quindi un valore temporale compiuto in sé, ma solo una relazione temporale, la relazione tra il tempo della subordinata e quello della reggente.³⁶ (Dardano et Trifone 1985 : 311) »

On y mentionne aussi la situation en latin, dont les règles pour la *consecutio temporum* étaient plus rigides qu'en italien, où la correspondance entre la phrase matrice et la phrase subordonnée est plus élastique et qu'il y a une plus grande liberté de choix.³⁷

Nous nous servons de *Talijanska konverzacijska gramatika* (Grammaire conversationnelle italienne), dont la première édition a été écrite en 1982 par Josip Jernej pour une approche détaillée de tous les possibles cas de la concordance des temps en italien.

³⁵ Il s'agit d' une maison d'édition italienne qui publie principalement des manuels, des ouvrages universitaires et professionnels (textes juridiques et médicaux), des ouvrages de référence et, dans une moindre mesure, des ouvrages non romanesques et de vulgarisation scientifique.

³⁶ « *Alors que le temps de la phrase matrice nous informe sur la chronologie absolue d'un certain fait, le temps de la phrase subordonnée définit la chronologie relative d'un fait par rapport à un autre fait : il n'exprime pas une valeur temporelle accomplie en soi, mais seulement une relation temporelle, la relation entre le temps de la subordonnée et celui de la phrase matrice.* » (traduit par Bruno Beara)

³⁷ Sur cette question, consulter chapitre 5 de ce mémoire.

3.1. La concordance des temps à l'indicatif (*l'indicativo*)

3.1.1. Après un présent ou un futur

Les cas où la phrase matrice est située au présent ou au futur ne présentent pas beaucoup de différences par rapport à la même situation en français. L'image suivante résume en quelques phrases cette partie de la concordance des temps :

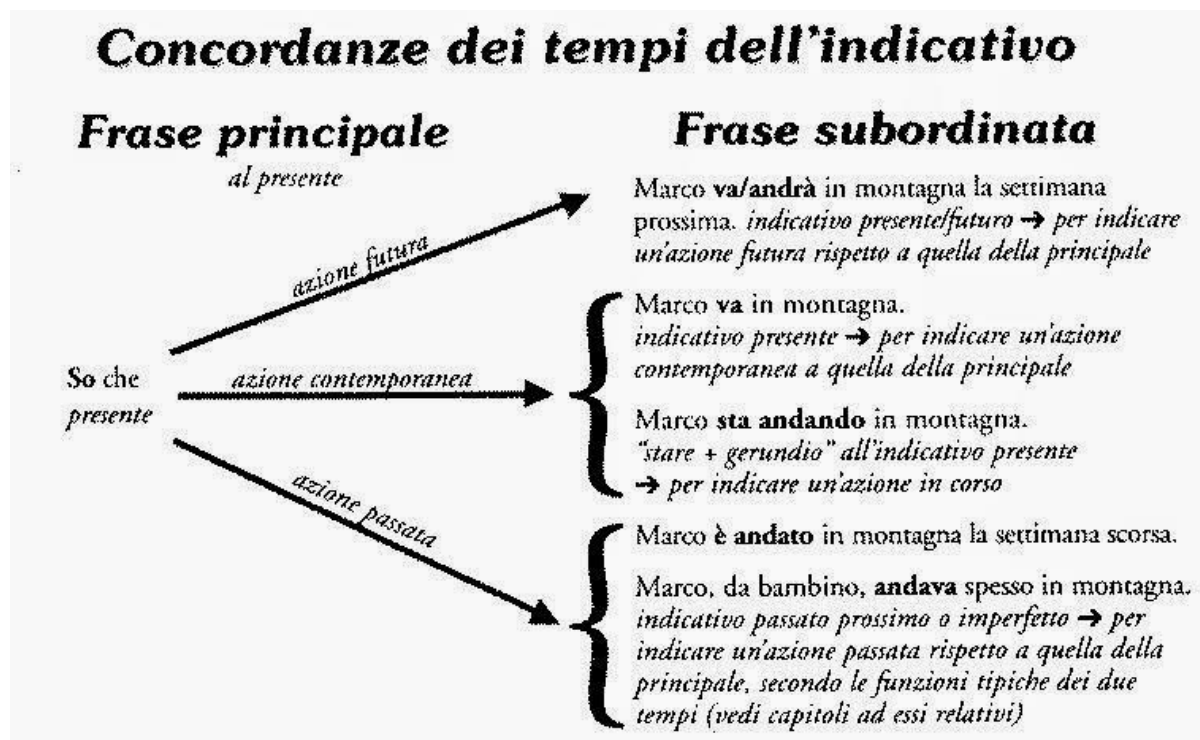


Image 2. La concordance des temps à l'indicatif avec le présent dans la phrase matrice.

(source = <http://grammatica.impariamoitaliano.com/2014/06/concordanza-dei-tempi-dellindicativo.html>)

Antériorité

Pour exprimer l'*antériorité* en italien, on suit généralement les mêmes règles qu'en français. Donc, on y utilise soit *passato prossimo*, équivalent pour le passé composé, soit *imperfetto*, équivalent pour l'imparfait.

(81) « So che Marco **è andato** in montagna la settimana scorsa.³⁸ » (indicativo presente / passato prossimo)

*Je sais che Marc est allé à la montagne la semaine dernière.*³⁹

³⁸ Voir l'image 2.

³⁹ À partir de ce moment, tous les exemples dans ce chapitre seront traduits en français (ceux en italique) par Bruno Beara.

(82) « Lui **dice** che **hanno scritto** bene. » (indicativo presente / passato prossimo)

Il dit qu'ils ont bien écrit.

(83) « **Sono** certo che Marco, da bambino, **andava** spesso in montagna. » (indicativo presente / indicativo imperfetto)

Je suis sûr que Marc, quand il était petit, allait souvent à la montagne.

(84) « **Dirà** che **sono andati** dal dottore. » (futuro semplice / passato prossimo)

Il dira qu'ils sont allés chez le docteur.

Il est également possible d'employer *condizionale passato* (conditionnel passé) pour exprimer une situation hypothétique dans le passé, qui ne s'est pas réalisée :

(85) « Io **dico** che **sarebbe venuto**. » (indicativo presente / condizionale passato)

Je dis qu'il serait venu.

L'exemple (85) présente une phrase qui n'est pas tout à fait complète, étant donné la partie impliquée, mais pas dite (*se l'aveste invitato*⁴⁰) avec laquelle on aurait rempli une condition irréaliste au passé.

Simultanéité

Pour exprimer que l'évènement de la subordonnée se déroule en même temps que celui de la phrase matrice employée au présent ou au futur (*contemporaneità* en italien), il faut utiliser *indicativo presente* (l'indicatif présent) ou *condizionale presente* (conditionnel présent) en italien. *Futuro semplice* (le futur simple) dans la subordonnée pourrait marquer une simultanéité par rapport à un autre futur, le même qu'en français :

(86) « **So** che Marco **va** in montagna.⁴¹ » (indicativo presente / indicativo presente)

Je sais que Marc va à la montagne.

(87) « **Dirà** che **sei** il suo più grande amore. » (futuro semplice / indicativo presente)

Il dira que tu es son plus grand amour.

(88) « **Sono** certo che essi **lavorano**.⁴² » (indicativo presente / indicativo presente)

Je suis sûr qu'ils travaillent.

(89) « Io **dico** che **verrebbe**. » (indicativo presente / condizionale presente)

Je dis qu'il viendrait.

⁴⁰ *Si vous l'aviez invité.* (traduit par Bruno Beara)

⁴¹ Voir l'image 2.

⁴² Jernej, J. (2005 : 191)

L'exemple (89) présente une phrase incomplète, tout comme en (85). Son sens serait accompli au cas où l'on ajouterait la deuxième partie de la condition irréal au présent (*se lo invitaste*⁴³).

Une autre possibilité serait d'y employer la structure avec le verbe *stare* plus *gerundio* (le gérondif) pour marquer la durée de l'évènement au présent, ce qui correspond au *présent progressif* en français :

(90) « **So** che Marco **sta andando** in montagna⁴⁴. » (indicativo presente / stare + gerundio)

Je sais que Marc est en train d'aller à la montagne.

Postériorité

Tout comme en français, on utilisera *futuro semplice* (le futur simple) dans la subordonnée pour exprimer la postériorité par rapport à un présent :

(91) « **So** che Marco **andrà** in montagna la settimana prossima.⁴⁵ » (indicativo presente / futuro semplice)

Je sais que Marc ira à la montagne la semaine prochaine.

Il est possible d'y employer *indicativo presente* (l'indicatif présent) qui peut prendre le rôle du futur. Par conséquent, la phrase subordonnée en (92) pourrait marquer aussi la postériorité que la simultanéité. Pourtant, il est conseillé d'employer une marque temporelle pour le futur, comme *domani* (demain) ou *la settimana prossima* (la semaine prochaine) :

(92) « **So** che Marco **va** in montagna la settimana prossima.⁴⁶ » (indicativo presente / indicativo presente)

Je sais que Marc va à la montagne la semaine prochaine.

(93) « Lei **dice** che domani **viene** sua sorella. » (indicativo presente / indicativo presente)

Elle dit que sa sœur vient demain.

Pour exprimer le futur proche français, l'italien se sert du verbe *stare* suivi de la préposition *per* ou bien du verbe *andare* suivi de la préposition *a*⁴⁷, toutes les deux périphrases verbales étant ensuite suivies par *infinito* (l'infinitif).

⁴³ *Si vous l'invitez.* (traduit par Bruno Beara)

⁴⁴ Voir l'image 2.

⁴⁵ Voir l'image 2.

⁴⁶ Voir l'image 2.

⁴⁷ Plus en détail dans Amenta et Strudsholm (2002 : 12)

(94) « **So** che lui **va a trovarla**. » (indicativo presente / andare + a + infinito)

Je sais qu'il va la chercher.

(95) « Tu **dici** che lei **sta per lasciarti**? » (indicativo presente / stare + per + infinito)

Tu dis qu'elle va te quitter ?

3.1.2. Après un passé

Tout comme le français, l'italien présente une « vraie » concordance des temps lorsque le verbe de la phrase matrice est situé dans un temps passé. Ainsi peut-on y employer *passato prossimo* (passé composé), *imperfetto* (imparfait), *passato remoto* (passé simple) ou *trapassato prossimo* (plus-que-parfait). Cependant, il existe quelques petites différences dans le choix de la forme verbale pour exprimer l'antériorité, la simultanéité ou la postériorité.

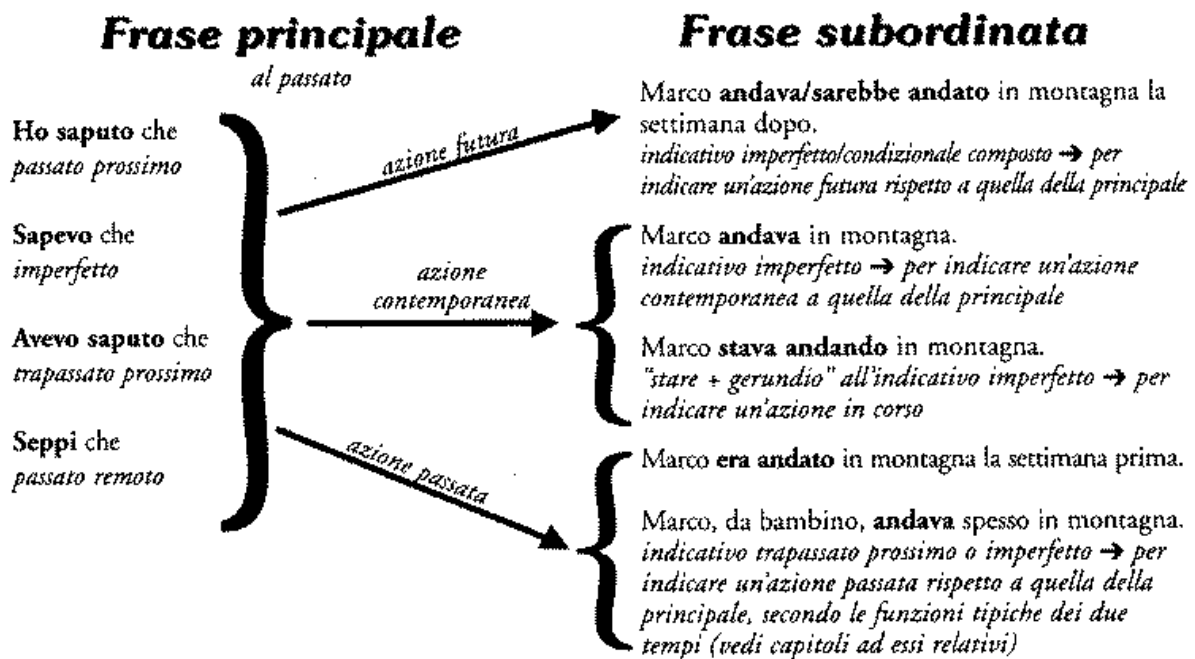


Image 3. La concordance des temps à l'indicatif avec un temps du passé dans la phrase matrice. (source = <http://grammatica.impariamoitaliano.com/2014/06/concordanza-dei-tempi-dellindicativo.html>)

Antériorité

On se sert des mêmes mécanismes en italien pour exprimer le « passé dans le passé » qu'en français – on y utilise *trapassato prossimo* (le plus-que-parfait) dans la phrase subordonnée.

(96) « **Sapevo** che Marco **era andato** in montagna la settimana prima.⁴⁸ » (indicativo imperfetto / trapassato prossimo)

Je savais que Marc était allé à la montagne la semaine précédente.

(97) « **Abbiamo visto** che **avevano scritto** bene.⁴⁹ » (passato prossimo / trapassato prossimo)

Nous avons vu qu'ils avaient bien écrit.

(98) « **Mi comunicò** che **aveva dovuto** rinunciare al posto.⁵⁰ » (passato remoto / trapassato prossimo)

Il me déclara qu'il avait dû abandonner son poste de travail.

(99) « **Eravamo certi** che essi ti **avevano aiutato**.⁵¹ » (trapassato prossimo / trapassato prossimo)

Nous étions sûrs qu'ils t'avaient aidé.

L'image (3) cite encore un exemple où l'on utilise *indicativo imperfetto* (l'imparfait de l'indicatif) pour exprimer l'*anteriorità* par rapport à un temps passé, mais l'on trouve dans la langue vivante peu d'exemples qui suivent cette règle.

Simultanéité

Tout comme l'on le fait en français, pour marquer que l'évènement de la phrase subordonnée est simultanée à celui de la phrase matrice situé au passé, on emploie en italien *l'indicativo imperfetto* (l'imparfait de l'indicatif) :

(100) « **Sapevo** che **eri** contento.⁵² » (indicativo imperfetto / indicativo imperfetto)

Je savais que tu étais content.

(101) « **Ho saputo** che Marco **andava** in montagna.⁵³ » (passato prossimo / indicativo imperfetto)

J'ai su que Marc allait à la montagne.

(102) « **Seppi** all'ultimo momento che **dovevo** rimanere sul posto.⁵⁴ » (passato remoto / indicativo imperfetto)

Je sus au dernier moment que je devais rester en place.

(103) « **Avevo capito** che **era** impossibile convincerlo.⁵⁵ » (trapassato prossimo / indicativo imperfetto)

J'avais su qu'il était impossible de le convaincre.

⁴⁸ Voir à l'image 3.

⁴⁹ Jernej, J. (2005 : 197)

⁵⁰ *ibid*

⁵¹ *ibid*

⁵² Jernej, J. (2005 : 196)

⁵³ Voir l'image 3.

⁵⁴ Jernej, J. (2005 : 196)

⁵⁵ *ibid*

Les règles pour la concordance des temps peuvent être enfreintes lorsque la phrase subordonnée présente un fait (ou une vérité) général, un fait qui vaut jusqu'au présent. Dans ces cas-là, il convient d'employer *presente* dans la subordonnée :

(104) « Mi **hanno detto** che è malato.⁵⁶ » (passato prossimo / indicativo presente)

On m'a dit qu'il est malade.

(105) « Lui **compresse** allora che è impossibile avere sempre ragione.⁵⁷ » (passato remoto / indicativo presente)

Il comprit alors qu'il est impossible d'avoir toujours raison.

L'exemple (104) présente un événement qui était valable dans le passé (le fait d'être malade), mais qui reste encore valable dans le présent, tandis que l'exemple (105) introduit une vérité générale (il est impossible d'avoir toujours raison).

Une autre possibilité pour exprimer la simultanéité dans le passé serait en employant la construction du verbe *stare* à l'imparfait + *gerundio* (le gérondif), ce que l'on traduirait en français en se servant de la construction *être en train de* à l'imparfait :

(106) « **Ho saputo** che Marco **stava andando** in montagna. » (passato prossimo / stare (imp.) + gerundio)

J'ai su que Marc était en train d'aller à la montagne.

Postériorité

À différence du français, qui emploierait le conditionnel présent pour exprimer le « futur dans le passé », l'italien se sert de *condizionale composto* (le conditionnel passé) :

(107) « **Sapevo** che Marco **sarebbe andato** in montagna la settimana dopo.⁵⁸ » (indicativo imperfetto / condizionale composto)

littéralement *Je savais que Marc *serait allé à la montagne la semaine suivante.*

(108) « **Credevamo** che **avrebbe scritto** subito.⁵⁹ » (passato remoto / condizionale composto)

littéralement *Nous croyions qu'il *aurait écrit tout de suite.*

(109) « Mi **hai detto** che voi le **avreste scritto**. » (passato prossimo / condizionale composto)

littéralement *Tu m'as dit que vous lui *auriez écrit.*

⁵⁶ Jernej, J. (2005 : 199)

⁵⁷ *ibid*

⁵⁸ Voir l'image 3.

⁵⁹ Jernej, J. (2005 : 198)

Selon Jernej (2001 : 198), certains écrivains utilisent *condizionale semplice* (le conditionnel présent) au lieu de *condizionale composto*, dans les cas où l'évènement du passé s'est vraiment produit :

(110) « Lui **sperava** che lo **aiuterebbero**. – come è infatti avvenuto.⁶⁰ » (indicativo imperfetto / condizionale semplice)

Il espérait qu'ils l'aidèderaient. – comme s'est vraiment produit.

Dans la langue courante, il est possible d'employer *imperfetto* (l'imparfait) au lieu de *condizionale composto* :

(111) « Lui mi **avisò** che **partiva** il giorno dopo.⁶¹ » (passato remoto / indicativo imperfetto)

littéralement *Il m'informa qu'il *partait le lendemain.*

Mais au cas où le mode de la subordonnée serait le subjonctif, il n'est pas possible d'y employer l'imparfait de l'indicatif.

⁶⁰ *ibid*

⁶¹ *ibid*

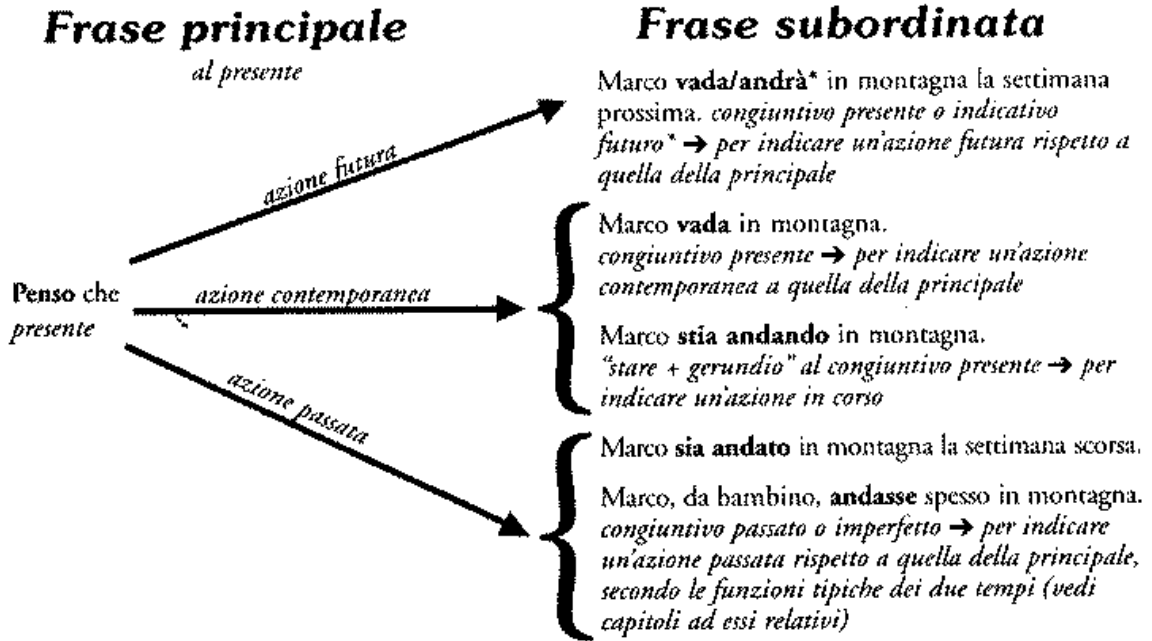
3.2. La concordance des temps au subjonctif (*il congiuntivo*)

L'emploi de *congiuntivo* en italien est bien plus répandu du subjonctif français⁶². Par exemple, certains verbes (comme *croire* ou *penser*) qui expriment une opinion, une perception ou simplement un sentiment subjectif exigent l'emploi de l'indicatif en français⁶³, alors qu'ils sont suivis de *congiuntivo* (subjonctif) en italien. D'ailleurs, tous les quatre « temps » sont couramment employés dans l'italien contemporain. Pourtant, le subjonctif est de plus en plus remplacé de l'indicatif dans la langue courante et familière.

⁶² Nous en parlerons encore dans le chapitre 5.

⁶³ Voir p.1286-1321 du *Bon Usage* (1980) pour mieux comprendre le choix entre indicatif et subjonctif en français.

Concordanze dei tempi del congiuntivo



*Il futuro si può usare solo con i verbi di opinione, speranza e dubbio.

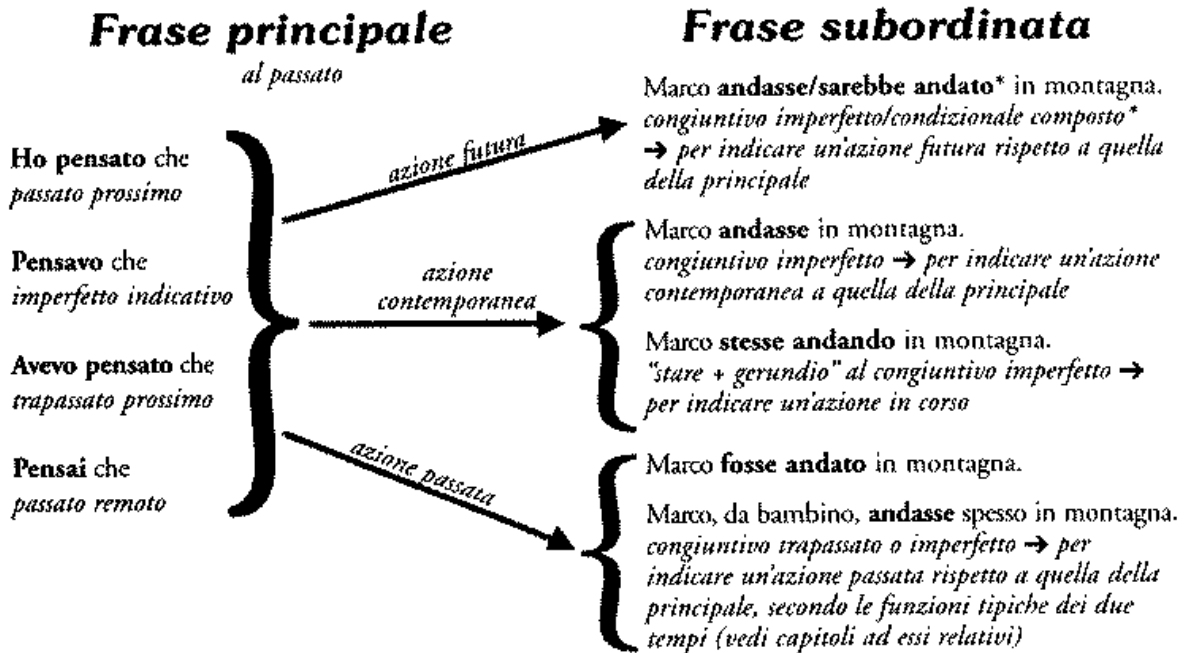


Image 4. La concordance des temps au subjonctif (*congiuntivo*).

(source = <http://grammatica.impariamoitaliano.com/2014/06/concordanza-dei-tempi-del-congiuntivo.html>)

3.2.1. Après un présent ou un futur

Antériorité

Tout comme en français, pour exprimer l'antériorité par rapport à un énoncé dont le sens exige le subjonctif, on rencontrera dans la phrase subordonnée *congiuntivo passato* (le subjonctif passé) :

(112) « **Penso** che Marco **sia andato** in montagna la settimana scorsa.⁶⁴ » (indicativo presente / congiuntivo passato)

littéralement *Je pense que Marc *soit allé à la montagne la semaine dernière.*

(113) « **Suppongo** che mi **abbiate compreso**.⁶⁵ » (indicativo presente / congiuntivo passato)

littéralement *Je suppose que vous *m'ayez compris.*

Selon Jernej (2001 : 192), lorsque la phrase subordonnée indique un événement qui dure dans le passé, il est possible d'employer *congiuntivo imperfetto* (le subjonctif de l'imparfait) au lieu de *congiuntivo passato* pour exprimer l'*anteriorità* :

(114) « **Credo** che nella discussione di ieri lui **avesse** ragione.⁶⁶ » (indicativo presente / congiuntivo imperfetto)

littéralement *Je crois que dans la discussion d'hier il *eût raison.*

De même, lorsque l'évènement de la subordonnée se réfère à une époque lointaine et qu'elle n'a aucun lien avec le présent, on utilisera encore *congiuntivo imperfetto*, mais de tels exemples sont rares :

(115) « Mi **pare** che gli antichi **vivessero** più di noi.⁶⁷ » (indicativo presente / congiuntivo imperfetto)

littéralement *Il me paraît que les gens de l'antiquité *vécussent plus de nous.*

Simultanéité

Il congiuntivo presente exprime, tout comme le subjonctif du présent en français, le fait que l'évènement de la subordonnée est simultanée à l'évènement de la phrase matrice dont le sens exige l'emploi du subjonctif :

⁶⁴ Voir l'image 4.

⁶⁵ Jernej, J. (2005 : 192)

⁶⁶ Jernej, J. (2005 : 193)

⁶⁷ *ibid*

(116) « **Penso** che Marco **vada** in campagna.⁶⁸ » (indicativo presente / congiuntivo presente)

littéralement *Je pense que Marc *aille à la campagne.*

(117) « **Saremo** contenti che **vengano** con noi. » (futuro semplice / congiuntivo presente)

Nous serons contents qu'ils viennent avec nous.

La construction *stare + gerundio*, qui pourrait se traduire en français en utilisant l'expression *être en train de*, doit se conjuguer au subjonctif si le verbe de la phrase matrice l'exige :

(118) « **Penso** che Marco **stia andando** in montagna.⁶⁹ » (indicativo presente / stare (cong.pres.) + gerundio)

littéralement *Je pense que Marc *soit en train d'aller à la montagne.*

D'ailleurs, quelques autres verbes employés au conditionnel exigent l'emploi de *congiuntivo imperfetto* (subjonctif de l'imparfait), quoiqu'il s'agisse d'un événement simultané à un événement au présent, ce qui ne se passe pas du tout en français (Jernej 2001 : 193).

(119) « **Vorrei** che tu **studiassi** di più.⁷⁰ » (condizionale semplice / congiuntivo imperfetto)

littéralement *Je voudrais que tu *étudiasses plus.*

(120) « **Desideremmo** che loro ci **scrivessero** più spesso.⁷¹ » (condizionale semplice / congiuntivo imperfetto)

littéralement *Nous désirerions qu'ils nous *écrivissent plus souvent.*

Les deux dernières situations ne sont évidemment pas en accord avec les règles pour la concordance des temps qui ne permettent pas de combiner le subjonctif de l'imparfait et du plus-que-parfait avec un verbe au présent dans la phrase matrice. Pourtant, Jernej cite que l'on considère le *conditionnel présent* des verbes qui indiquent une volonté ou une nécessité comme étant un temps imaginé au passé et qui par conséquent régit que ce soit l'imparfait ou le plus-que-parfait du subjonctif (2005 : 193).

⁶⁸ Voir l'image 4.

⁶⁹ *ibid*

⁷⁰ Jernej, J. (2005 : 193)

⁷¹ *ibid*

Postériorité

L'évènement postérieur à un évènement de la phrase matrice sera de nouveau exprimé en utilisant *congiuntivo presente* :

- (121) « **Penso** che Marco **vada** in campagna la settimana prossima⁷². » (indicativo presente / congiuntivo presente)
littéralement *Je pense que Marc *aille à la campagne la semaine prochaine.*

Les grammaires italiennes consultées ne listent pas le futur simple comme une possibilité dans la langue courante. Cependant, il n'est pas étonnant d'entendre le futur de l'indicatif remplacer le subjonctif dans la langue familière, tout comme le montre l'image 4, notant que l'emploi du futur n'est possible qu'avec les verbes qui expriment une opinion, un espoir ou même un doute :

- (122) « **Penso** che Marco **andrà** in montagna la prossima settimana.⁷³ » (indicativo presente / futuro semplice)
Je pense que Marc ira à la montagne la semaine prochaine.

3.2.2. Après un passé

On rencontrera dans ce chapitre le plus de différences entre les règles qui sont appliquées en italien, par rapport à celles appliquées en français. Les différences sont dues à l'usage plus vaste de *congiuntivo* en italien (dont tous les quatre temps sont utilisés couramment), contrairement au subjonctif français.

Antériorité

L'italien se sert, pas autant que le français, de *congiuntivo trapassato* (subjonctif plus-que-parfait) couramment pour exprimer une antériorité par rapport à un autre évènement situé au passé, mais qui exige l'emploi du subjonctif en tant que mode de la phrase subordonnée :

- (123) « **Abbiamo creduto** che lui ti **avesse aiutato**⁷⁴. » (passato prossimo / congiuntivo trapassato)
littéralement *Nous avons cru qu'il *t'eût aidé.*

⁷² Voir l'image 4.

⁷³ *ibid*

⁷⁴ Jernej, J. (2005 : 197)

(124) « **Immaginavo** che tu **fossi partito**.⁷⁵ » (indicativo imperfetto / congiuntivo trapassato)

littéralement *J'imaginai que tu *fusses parti.*

(125) « **Suppose** che noi **fossimo rimasti** al caffè.⁷⁶ » (passato remoto / congiuntivo trapassato)

Il supposa que nous fussions restés au café.

(126) « **Avevo pensato** che Marco **fosse andato** in campagna.⁷⁷ » (trapassato prossimo / congiuntivo trapassato)

littéralement *J'avais pensé que Marc *fût allé à la campagne.*

L'exemple (123) présente effectivement deux problèmes dans la traduction littérale : le premier serait l'emploi du subjonctif en français, qui ne suit pas le verbe *croire* employé dans la phrase matrice ; le deuxième problème concernerait le choix du temps dans la phrase subordonnée – le français utilise ici le plus-que-parfait de l'indicatif (*qu'il t'avait aidé*), tandis que *trapassato prossimo* en italien ne serait accepté que dans la langue parlée et familière. Des concordances comme celle dans l'exemple (124) pourraient se trouver en français jusqu'au français classique, mais le français contemporain y emploierait le subjonctif passé (*que tu sois parti*), alors que cette phrase en italien serait inacceptable avec *congiuntivo passato* (*che tu *sia partito*). L'exemple (125) fonctionne impeccablement dans les deux langues. Cependant, son emploi en français est limité à la langue soutenue, à cause de la présence du passé simple et du subjonctif plus-que-parfait – deux formes verbales archaïques. En italien, le même exemple fonctionne dans la langue courante autant bien que dans la langue soutenue, pour la plupart dans les régions italiennes du sud.

Simultanéité

Lorsque le verbe de la phrase matrice est conjugué à l'un des temps du passé et que le sens y exige l'emploi du subjonctif, on utilisera *congiuntivo imperfetto* dans la phrase subordonnée dont le déroulement est simultanément à celui de la phrase matrice :

(127) « **Abbiamo creduto** che lei lo **sapesse**.⁷⁸ » (passato prossimo / congiuntivo imperfetto)

littéralement *Nous avons cru qu'elle le *sût.*

(128) « Lui **voleva** che noi **restassimo**.⁷⁹ » (indicativo imperfetto / congiuntivo imperfetto)

littéralement *Il voulait que nous *restassions.*

⁷⁵ *ibid*

⁷⁶ *ibid*

⁷⁷ Voir l'image 4.

⁷⁸ Jernej, J. (2005 : 197)

⁷⁹ *ibid*

(129) « **Supposi** che voi mi **comprendeste**.⁸⁰ » (passato remoto / congiuntivo imperfetto)

Je supposai que vous me comprissiez.

L'exemple (127), tout comme l'exemple (123), présente le verbe *croire* qui, à différence de l'italien, exige en français l'indicatif en tant que mode de la subordonnée (*qu'elle le savait* au lieu de *qu'elle le *sût*). L'exemple (128) pourrait se comparer avec l'exemple (124). Le choix des temps verbaux y est convenable à chaque registre de langue en italien, mais de telles phrases en français sont réservées à la langue soutenue. Il est possible de rencontrer des phrases comme dans l'exemple (129) en italien aussi bien qu'en français. Pourtant, l'usage en français est encore réservé à la langue soutenue.

L'image (4) liste une autre possibilité – celle de la construction *stare* + *gerundio* au subjonctif de l'imparfait.

(130) « **Ho pensato** che Marco **stesse andando** in montagna. » (passato prossimo / stare (cong.imp.) + gerundio)

littéralement *J'ai pensé que Marc *fût en train d'aller à la montagne.*

Postériorité

Tout comme dans les cas où le verbe ou la construction de la phrase matrice exigent l'emploi de l'indicatif, l'italien utilisera *condizionale composto* pour exprimer la postériorité par rapport à un événement du passé (« le futur dans le passé »), dont le sens exige le subjonctif :

(131) « **Credevamo** che **avrebbe scritto** l'indomani.⁸¹ » (indicativo imperfetto / condizionale composto)

littéralement *Nous croyions qu'il *aurait écrit le lendemain.*

(132) « **Ho pensato** che Marco **sarebbe andato/andasse** in montagna.⁸² » (passato prossimo / condizionale composto / congiuntivo imperfetto)

littéralement *J'ai pensé que Marc *serait allé/*allât à la montagne.*

Dans l'exemple (131), le français emploierait le conditionnel présent au lieu du conditionnel passé (*qu'il viendrait le lendemain*). En revanche, l'exemple (132) serait plutôt traduit en

⁸⁰ *ibid*

⁸¹ Jernej, J. (2005 : 198)

⁸² Voir l'image 4.

français en utilisant le subjonctif présent (*qu'il m'apporte*) ou le futur simple (*qu'il m'apportera*) qu'en employant le conditionnel présent.

Jernej (2001 : 198) cite que l'on ne peut employer *imperfetto* comme on le faisait dans les cas du « futur dans le passé » à l'indicatif. Ainsi n'est-il pas possible de dire *Credevo che *veniva il giorno dopo* au lieu de *Credevo che *sarebbe venuto il giorno dopo*.

4. Autres formes de la concordance des temps

Bien que les grammaires traditionnelles ne fassent pas le rapprochement entre les propositions complétives et les propositions infinitives, il faut noter que ces dernières occupent les mêmes positions syntaxiques que les complétives (Gross 1978 : 60, 62). On emploie l'infinitif dans bien des cas où le sujet de la subordonnée est identique à celui de la phrase matrice, mais pas exclusivement. Là, c'est l'infinitif qui porte le rôle du prédicat dans la phrase subordonnée. L'infinitif présent sert pour exprimer la simultanéité et la postériorité, l'infinitif passé est employé pour exprimer l'antériorité :

- 1) Après certains verbes de perception ou de mouvement – *voir, regarder, entendre, ouïr, sentir, mener, faire, laisser* (Grevisse 1980 : 861). Ici, les sujets des deux propositions seront différents :

(133) « Ils n'ont pas laissé **envahir** le territoire. »

(134) « L'aïeule regarde **déshabiller** l'enfant. »

Les sujets présents dans l'exemple (133) sont *ils* et *le territoire*, alors que l'exemple (134) présente les sujets de *l'aïeule* et de *l'enfant*.

- 2) Dans des cas où le sujet de la phrase subordonnée reste égal à celui de la phrase matrice :

(135) « Vous avez désiré (de) me **parler**. »

(136) « Il espère **revivre** en sa postériorité. »

(137) « J'ai préféré (de) **payer** mes dettes. »

(138) « Je me rappelle (d') **avoir vu** sa sœur. »

La préposition *de* dans les exemples (135), (137) et (138) est optionnelle dans l'usage courant, mais essentielle dans le français littéraire. L'infinitif précédé de la préposition *de* s'emploie comme complément d'un grand nombre de verbes transitifs ou pronominaux (Grevisse 1980 : 867), comme *accepter, choisir, conseiller, décider, dire, douter, empêcher, imaginer, jurer, nier, oublier, prévoir, regretter, rêver et suggérer, entre autres* :

(139) « Vous avez décidé de **déjeuner** dehors. »

L'italien se sert des mécanismes similaires pour introduire l'infinitif dans la concordance des temps, où l'infinitif est souvent introduit par la préposition *de*. Il faut noter que les propositions infinitives sont plus fréquentes en italien qu'en français. Analysons quelques exemples :

(140) « Ti ho detto di **andare** via. » (fr. *Je t'ai dit de t'en aller.*)

(141) « Lo vedo **arrivare**. » (fr. *Je le vois arriver.*)

La concordance des temps peut également être présente en forme de plus de deux propositions, ayant plus d'une seule phrase subordonnée :

(142) « Il m'a dit qu'il fallait que je lui serve de témoin⁸³. » (it. « *Allora mi ha detto che dovevo andare a fargli da testimoniaio⁸⁴.* »)

(143) « J'ai vu d'un coup que les vis de la bière étaient enfoncées et qu'il y avait quatre hommes noirs dans la pièce⁸⁵. » (it. « *Subito ho visto che le viti della bara erano tutte conficcate nel legno e che c'erano nella stanza quattro uomini neri⁸⁶.* »)

L'exemple (142) présente trois propositions en trois différents niveaux de subordination. La proposition *il m'a dit* comporte la proposition principale ou la phrase matrice – son sens n'est défini par aucune autre proposition. La proposition *qu'il fallait* est subordonnée à la phrase matrice et donc se conjugue à l'imparfait pour exprimer la simultanéité par rapport à elle. La dernière proposition *que je lui serve de témoin* est elle-même subordonnée à la proposition lui précédante. Elle va donc dépendre du sens de cette proposition, qui à son tour exige l'emploi du subjonctif. Néanmoins, l'exemple (143) consiste en une proposition principale (*j'ai vu d'un coup*) et deux propositions lui subordonnées (« *que les vis de la bière étaient enfoncées, qu'il y avait quatre hommes noirs dans la pièce* ») qui sont antérieures à elle et ainsi conjuguées à l'imparfait de l'indicatif, mais qui sont coordonnées entre elles et liées par la conjonction de coordination *et*.

Parfois, on trouve deux verbes aux temps différents dans deux propositions coordonnées qui régissent toutes les deux la phrase subordonnée :

(144) « Jean pensait alors, et il pense toujours, que Catherine a les yeux bleus » (Bourdin 1996 : 215).

⁸³ Camus, p. 38

⁸⁴ Camus (traduit par Alberto Zevi), p. 22

⁸⁵ Camus, p. 14-15

⁸⁶ Camus (traduit par Alberto Zevi), p. 8

Une autre possibilité, quoique rare, est d'avoir le verbe au subjonctif en tant que verbe régissant. Ce sont des cas avec plusieurs propositions, où l'une d'elles régit l'emploi du subjonctif, et c'est cette autre proposition au subjonctif qui a d'ailleurs une proposition subordonnée qui dépend d'elle :

(145) « Quoiqu'il prétende qu'il sachent un peu l'anglais, ils n'en comprennent pas un mot »

(Bourdin 1996 : 216).

5. La concordance des temps – les « comment » et les « pourquoi »

Dans le présent chapitre, nous examinerons les réponses à deux questions principales – (1) Quels mécanismes linguistiques se cachent derrière les règles pour la concordance des temps, et (2) Quelles sont les différences de fonctionnement des règles pour la concordance des temps à l'intérieur d'une même langue, autant que d'une langue à l'autre.

On ne peut pas ignorer le grand héritage de la langue latine que portent le français et l'italien. La *consecutio temporum* tient encore ses traces à travers les langues romanes, mais est-elle égale dans toutes les langues romanes (surtout en français et en italien) ? Est-elle présente dans des proportions égales en français qu'en italien ? Et de plus, se comporte-t-elle de la même manière dans ces deux langues ?

La grammaire n'a longtemps consacré aucun développement spécial à la problématique de la concordance des temps. La grammaire générale des XVII^e et XVIII^e siècles n'a fait que disséminer une série d'observations aux chapitres des modes et des temps (Delbart et Wilmet 2013 : 37). Leur emploi dans les grammaires était de type "ne dites pas..., mais dites...", avant que Brunot ne donne en 1922 une formule retentissante :

« Ce n'est pas le temps principal qui amène le temps de la subordonnée, c'est le sens. Le chapitre de la concordance des temps se résume en une ligne : Il n'y en a pas. » (Brunot 1922 : 782)

Les grammaires du français langue maternelle (*FLM*), surtout le *Bon Usage* commencent à y consacrer plus d'espace. La dernière version du *Bon Usage* (1980), publiée par M. Grevisse avant de son décès déconseille « d'appliquer sans discernement des règles mécaniques qui indiqueraient une correspondance toujours obligatoire entre le temps de la principale et celui de la subordonnée » (Grevisse 1980 : §2728). A. Goosse, le successeur de M. Grevisse, prend ses distances envers la concordance des temps et n'y consacre que quelques lignes dans le chapitre *Emploi des modes et des temps – le subjonctif*⁸⁷, où il dit que

« (...) On parlait aussi de concordance des temps dans la phrase complexe lorsque les verbes sont à l'indicatif ; mais les relations du verbe d'une proposition avec le verbe principal ne diffèrent aucunement de celles qui unissent les verbes se trouvant dans des phrases successives (...) » (Goosse 1993 : 1269)

P. Charadeau, lui aussi invoquant F. Brunot, s'en tient à une simple "correlation des temps" (1992 : 489). Il donne le privilège au discours indirect. La meilleure synthèse, selon

⁸⁷ Les chapitres précédents étaient basés, parmi d'autres grammaires, sur deux éditions du *Bon Usage*, l'une écrite par M. Grevisse (1980) et l'autre écrite par A. Goosse (1993).

Delbart et Wilmet (2013 : 88), est fournie par M. Arrivé, F. Cadet et M. Galmiche sous l'intitulé « concordance (ou correspondance) des temps » (1986 : 133-136).

Parmi les grammaires du français langue étrangère (FLE), on cite *La nouvelle grammaire du français* (2004) qui, tout en le faisant d'une manière austère, liste les règles pour la concordance des temps à l'indicatif (2004 : 133-134) et au subjonctif (2004 : 140). La *Grammaire expliquée du français* (2002) donne une définition généralisante :

« C'est un accord, une harmonie entre les différents temps des verbes d'une phrase. Cette concordance des temps s'établit *principalement* dans les phrases complexes, c'est-à-dire des phrases qui comportent plusieurs propositions, au moins une proposition principale et une proposition subordonnée : *Je sais* (proposition principale) *que tu as raison* (proposition subordonnée) » (Poisson-Quinton, Mimran et Mahého-Le Coadic 2002 : 146).

Dans les grammaires du FLE, on a noté une certaine tendance de troquer le temps étroit du verbe principal contre un contexte du présent, réunissant ainsi le présent, le futur et l'impératif, ou contre un contexte du passé, réunissant les temps du passé (le passé composé, l'imparfait, le passé simple, le plus-que-parfait). Bien qu'elles donnent des règles strictes, elles signalent aussi la tendance de l'oral à s'affranchir de telles règles, mais ne laissant pas la propension à faire en quelque sorte la concordance.

Delbart et Wilmet listent des hypothèques qui grèvent les considérations autour et alentour de la concordance des temps. La première hypothèque se concentre sur les vocables de *proposition* et de *temps* et leurs diverses interprétations. Ils citent que :

« Le nom *proposition* et ses satellites (*proposition principale*, *proposition subordonnée*) ont la vie dure, malgré l'impression qu'ils véhiculent de toujours localiser dans la « principale », l'essentiel de l'apport informatif et, dans la « subordonnée », un renseignement relativement accessoire. Il n'est pas interdit de penser que l'apparente hiérarchisation sémantique que charrient ces qualifications contribue dans le cadre de la « concordance des temps » à renforcer l'idée de sujétion au détriment de l'autonomie des segments de phrase » (Delbart et Wilmet 2013 :40).

En revanche, nous nous sommes plutôt décidés dans ce mémoire pour le vocable *phrase*, utilisant les termes comme *phrase matrice* et *phrase subordonnée*. Quant au terme *temps*, il amalgame le temps notionnel (ce qui correspond au *time* en anglais) et le temps de conjugaison (ce qui correspond au *tense* en anglais), notant ainsi que :

« Il en résulte que les libellés de la « concordance des temps » s'appuient alternativement et concurremment sur la première acceptation (*T* : présent, passé, futur) et sur la seconde (*t* : infinitif présent, infinitif passé, participe présent, participe passé, subjonctif présent, subjonctif passé), avec des recouvrements partiels de *T* et de *t* (*t* indicatif présent de *T* présent, *t* passé simple et passé composé de *T* passé, *t* futur simple et futur antérieur de *T* futur) que brouillent des intrusions modales (*t* impératif présent et passé, conditionnel présent et passé) ou aspectuelles (*t* imparfait et plus-que-parfait) » (Delbart et Wilmet 2013 : 41).

La deuxième hypothèse concerne le mode, c'est-à-dire la différence entre *modalité* et *mode*, deux vocables souvent assimilés. Alors que la *modalité* désigne la valeur de vérité qui s'attache à une proposition *p* (nécessaire, contingente, possible ou impossible, deux modalités toujours présentes étant la personne grammaticale et l'époque du procès), le *mode* concerne en français trois ou quatre modes personnels (indicatif, subjonctif, impératif et parfois conditionnel) et deux ou trois modes impersonnels (infinitif, participe et parfois gérondif). Selon Delbart et Wilmet, la raison pour laquelle le conditionnel a été longtemps considéré comme étant un mode à part était pour sa modalité qui mélange le temps futur et le temps passé (le radical de l'infinitif – tout comme le futur simple, et les désinences de l'imparfait), portant ainsi au degré maximum l'incertitude du procès. Quant au gérondif, il ne consiste que du participe, auquel on ajoute la préposition *en* (Delbart et Wilmet 2013 : 42).

La troisième hypothèse concerne la *temporalité du subjonctif* qui, n'étant présent que dans les phrases subordonnées, est dénué d'époque. Pourtant, il n'est pas privé de *T*. Examinons-le sur quelques exemples :

(144) « Je veux qu'il vienne. »

(145) « Je voulais qu'il vînt. »

(146) « Je ne pense pas qu'il soit venu. »

(147) « Je ne pensais pas qu'il fût venu. »

Le subjonctif dans l'exemple (144) présente un temps prospectif et celui de l'exemple (145) un temps rétrospectif. Pourtant, les subjonctifs dans les exemples (146) et (147) ajoutent la dimension d'un temps antérieur.

Enfin, la quatrième hypothèse lie le *discours rapporté* à la concordance des temps. On critique le fait que le discours direct demeure en chef de file, tandis que le discours rapporté n'est vu que comme étant un avatar requérant des manipulations de personnes et de temps : « Cédric m'a dit : Je t'aime. – Cédric m'a dit *qu'il m'aimait*. » Le sujet de la critique est encore l'attention quasi exclusive accordée dans le discours rapporté aux *verba dicendi* (*déclarer, prétendre, dire*) qui porte à la négligence d'un comportement similaire des complétives sous la dépendance des verbes d'opinion (*croire, penser, savoir*), de perception (*voir, entendre, observer*), de déduction (*arguer, conclure*) ou de décision (*arrêter, décider*).

Gabrielle Le Tallec-Lloret et Daniel Roulland, dans leur article *La concordance des temps, vers la fin d'une « règle » ?* (2013), adressent quelques ambiguïtés qui remettent en

question les « apparences » de la concordance des temps. Parmi elles, on cite la distinction terminologique entre les termes de *time* et *tense*⁸⁸, qui n'est pas toujours claire. L'article suggère utiliser la métaphore du *temps-tiroir*, où les « tiroirs » seraient les éléments d'un ensemble et cet ensemble serait l'un des « temps », c'est-à-dire le présent, le passé et le futur. Cependant, le terme *tiroir* vient parfois mélangé au terme de *mode*. Ainsi parle-t-on parfois des tiroirs modaux et des temps dont ils sont munis.

La deuxième ambiguïté concerne le contraste entre les règles strictes données dans les grammaires et l'usage commun. En posant une concordance, il faut tenir compte du choix du mode et du temps qu'il faut employer. Dans les langues romanes, c'est le choix entre un mode de type « indicatif » et un autre de type « subjonctif » qui pose le plus de problèmes.

« Il n'est pas rare que l'explication de la règle accorde une place privilégiée aux contraintes d'ordre modal auquel obéit la phrase complexe, l'explication ne venant qu'après » (Le Tallec-Lloret et Roulland 2013 : 4).

Le Tallec-Lloret et Roulland concluent leur pensée en citant que :

« il est impossible de décrire une « règle » d'application mécanique, du type de celles que l'on trouve dans les grammaires pour les apprenants. Parler de « concordance des temps », c'est parler, au mieux, de phénomènes de congruence entre formes verbales, de « convergence » ou d'« accordance », c'est-à-dire de phénomènes qui caractérisent aussi bien des langues prétendument « non-concordantes » » (Le Tallec-Lloret et Roulland 2013 : 8)

En analysant la concordance des temps dans son développement diachronique, on ne peut éviter de se demander comment et pourquoi la concordance des temps, qui a une fois été l'élément actif de la syntaxe en français, ne l'est plus de nos jours, alors qu'elle a conservé sa forme plus ou moins intacte en italien. Pour en comprendre mieux les *comment*, il faut étudier le phénomène de l'assemblage de deux éléments et ses quatre différentes étapes (Begioni et Rocchetti 2013 : 27).

La première étape décrit, dans le cas de la concordance des temps, deux syntagmes verbaux qui sont indépendants mais mis au sein d'une phrase unique. Ils doivent, pour bien signaler leur association, reprendre les mêmes marques formelles (aspect, mode, temps), mais il n'y a pas encore des marques de subordination. Dans la deuxième étape, les deux verbes conservent chacun leurs marques morphologiques de leur solidarité, mais ils commencent à se rapprocher, de telle manière qu'on y rencontre pour la première fois une conjonction de subordination. La troisième étape prend place dans le moment où le deuxième élément perd

⁸⁸ Dont on a déjà parlé (p. 40)

ses marques morphologiques, mais conserve ses marques sémantiques. Enfin, la quatrième étape marque une évolution achevée, puisqu'il n'y a plus aucune duplication de signification.

L'italien et le français jusqu'à l'époque classique se trouvent dans la troisième étape, et le français contemporain va-t-il pour autant envers l'étape 4 ?

Pour mieux comprendre ce phénomène, il faut prendre quelques exemples :

(148) « Je veux qu'il vienne. » (it. *Voglio che venga.*)

(149) « Je voulais qu'il vienne. » (it. *Volevo che venisse.*)

Le verbe *vouloir* (it. *volere*) requiert, dans les deux langues, l'emploi du subjonctif dans la subordonnée. Le subjonctif a quatre *temps*, chacun ayant ses propres règles de l'emploi. Le subjonctif présent et passé (it. *congiuntivo presente e passato*) sont employés lorsque le verbe de la principale est conjugué à chaque temps notionnel sauf le passé (présent et futur), tandis que l'on utilise le subjonctif imparfait et plus-que-parfait (it. *congiuntivo imperfetto e trapassato*) lorsque le verbe de la principale est à un des temps du passé. L'italien respecte ces règles à la lettre, mais que se passe-t-il en français ? L'exemple (149) montre que, bien que l'on ait mis le verbe *vouloir* à un temps du passé (l'imparfait), le verbe de la subordonnée reste au présent pour exprimer la simultanéité avec le passé. On en tire la conclusion que l'italien respecte la concordance des temps (et des modes), alors que le français ne respecte que la concordance des modes. Il n'en est toujours ainsi. L'exemple (148) montre en français, de même qu'en italien, le respect de la concordance des temps et des modes en entier. Le français ne montre donc le respect des consignes pour la concordance des temps que partiellement (ce qui n'était pas le cas en ancien français), tandis que l'italien, tout comme durant tout son passé, en respecte les règles à la lettre. Ne signifie-t-il pas que le français soit en cours de transition du stade 3 envers le stade 4 ? Si cela est le cas, il ne serait certainement pas la première langue romane à le faire. Le roumain, une langue romane orientale, a complètement effacé les règles pour la concordance des temps qu'il a porté d'héritage du latin. La phrase *J'étais sûr qu'il viendrait* (it. *Ero sicuro che sarebbe venuto*) se traduirait en roumain comme *Eram sigur că o să vină*, littéralement *J'étais sûr qu'il *viendra*.

En analysant les exemples au-dessus, on doit se poser plusieurs questions – pourquoi, parmi les langues issues du latin vulgaire, il y en a qui respectent la concordance des temps en entier (l'italien, l'espagnol), d'autres qui ne la respectent que partiellement (le français) et d'autres encore qui ne la respectent pas du tout (le roumain) ? Se concentrant sur le français,

pourquoi les règles sont respectées en (148) et pas en (149) ? Plus étonnant encore, pourquoi dans les phrases comme en (149) on a respecté toutes les règles pour la concordance des temps jusqu'à une époque plus ou moins récente et on ne le fait plus, alors que l'italien conserve toutes les règles telles qu'elles étaient il y a plusieurs siècles ? Ayant comme langue maternelle le croate, qui tout comme le roumain ignore la concordance des temps, nous nous sommes demandé pourquoi la reprise de tous les éléments subordonnés pour concorder avec la phrase régissante ? Le verbe de la principale n'est-il pas suffisant pour situer l'ensemble de la phrase dans une époque présente, passée ou future ?

Renvoyons au français, qui pourrait être aujourd'hui en chemin vers le stade 4. Pour approfondir les arguments pour, prenons les exemples (148) et (149) et changeons le verbe de la subordonnée par un verbe du premier groupe (par ex. *écouter*). Sa forme au subjonctif présent est identique à celle de l'indicatif présent, sauf pour la première et la deuxième personne du pluriel. Alors, si l'on dit *Je voulais que tu écoutes*, la phrase pourrait sembler n'avoir ni la concordance des temps ni des modes, puisque la forme du verbe *écouter* serait la même si l'on dit *Je vois que tu écoutes*. Dans ce cas, il est possible de dire que la concordance a complètement disparu, la seule différence entre l'indicatif et le subjonctif étant l'emploi de la conjonction de subordination *que* (« *tu écoutes* » pour l'indicatif et « *que tu écoutes* » pour le subjonctif). Dans les cas des verbes en *-ir* et *-re*, on constate une duplication de la valeur modale, exprimée sur le plan sémantique par le verbe de la phrase matrice (par ex. le verbe *vouloir* exprimant un désir) et sur le plan morphologique par le verbe de la subordonnée (par ex. le subjonctif du verbe *venir*).

Cette déflexivité dans le domaine verbal pourrait se comparer avec la déflexivité dans le domaine nominal, où le substantif a perdu deux de ses marques – le genre et le nombre, au profit de l'article. Le substantif a d'abord perdu le nombre (dont les exceptions comme *œil-yeux* sont très rares) et puis le genre, qui est un peu plus stable et avec plus d'exceptions (*acteur / actrice, chat / chatte*). Conclusion – le genre est plus proche du cœur de la signification du substantif que le nombre et c'est la raison pour laquelle il se conserve plus que le nombre. Analysant le syntagme verbal, il est évident que le mode est plus fondamental que le temps et que c'est la raison pour laquelle il continue à être exprimé deux fois (Begioni et Rocchetti 2013 : 30). Autrefois, il serait correct de dire *Je voulais qu'il *venait*⁸⁹ pour exprimer la simultanéité avec le passé et ainsi conserver le respect du temps, au lieu de donner privilège au mode.

⁸⁹ Revenir à l'exemple (149).

La conjonction *que* (it. *che*) est, dans les langues romanes occidentales, de nos jours la conjonction de subordination la plus employée. Sa demeure est l'une des principales raisons pour lesquelles le subjonctif s'est conservé dans la subordonnée, mais si l'on emploie la conjonction *si* (it. *se*), le verbe qui la suit serait conjugué à l'indicatif. Pour en comprendre les *pourquoi*, il faut observer la nature de ces deux conjonctions – *que* pose alors que *si* suppose. La signification de *que* est plus neutre que celle de *si*, qui exprime déjà en soi une certaine valeur hypothétique et n'a pas besoin de subjonctif, qui, dans ce cas, exprimerait une deuxième fois la même valeur modale. Les preuves à cette théorie peuvent être observées dans la langue roumaine, qui, à cause de son emploi bien plus fréquent de *să* (issue du latin *si*) a pu réduire considérablement l'emploi de son subjonctif. C'est également l'une des raisons qui ont contribué à la disparition totale de la concordance des temps (et des modes) en roumain.

Il est de même très intrigant d'analyser la création, au sortir du latin, de deux temps verbaux qui entrent dans la concordance des temps et qui n'étaient pas présents auparavant – pas tellement le futur, qui a déjà existé en latin (étant donné la tendance et la possibilité de tout être humain à penser des situations à venir), mais plutôt le temps qui en français et en italien sert pour exprimer l'ultériorité dans le passé – le conditionnel. Son nom n'est que partiellement légitime, étant donné sa valeur temporelle et pas seulement modale. Il remplace donc le futur pour exprimer le « futur dans le passé ». Begioni et Rocchetti (2013) citent que :

« Formé, au sortir du latin, avec l'infinitif suivi de l'auxiliaire *habere* au passé, le conditionnel peut être considéré comme la variante (passée) du futur. La liaison étroite entre le futur et le moment de l'élocution apparaît, à la réflexion, comme la raison profonde de la création du conditionnel et, par voie de conséquence, de l'existence même de cette règle de concordance des temps qui oblige à passer du futur dans la subordonnée (après une principale au présent) à un conditionnel (après une principale au passé). Les langues de la Romania occidentale ont, en quelque sorte, suscité la création d'un temps nouveau spécialement consacré à l'expression de l'ultériorité dans le passé afin de résoudre la non-pertinence du futur pour cette fonction » (Begioni et Rocchetti 2013 : 30-31).

Il faut noter que le français choisit, de plus en plus, de remplacer le conditionnel qui exprime le « futur dans le passé » par la construction verbale du verbe *aller* suivi de l'infinitif. De telle façon, au lieu de *Il a dit qu'elle viendrait*, on entend plus souvent *Il a dit qu'elle allait venir*. Donc, progressivement dégagé de sa valeur temporelle, le conditionnel pourrait, à l'avenir, être réduit en français à sa valeur modale.

En conclusion, la concordance des temps, telle qu'elle l'est tant en français qu'en italien, n'est qu'une étape de l'évolution de la subordination dans les langues romanes. Elle est effectivement en différents stades dans les deux langues – très stricte en italien et en

français jusqu'au français classique (où il y a – dans la subordonnée – une reprise des marques temporelles et modales, mais pas aspectuelles comme c'était le cas en latin), et en cours de réduction en français contemporain (où seules les marques modales sont toujours conservées, alors que la valeur temporelle est réduite), qui va envers le dernier stage où il n'y aura plus aucune duplication de signification.

6. Exemples littéraires de la concordance des temps

Pour cette partie de notre discours, nous avons choisi deux romans classiques français – *Le Père Goriot* d'Honoré de Balzac et *L'Étranger* d'Albert Camus, à travers lesquels nous illustrerons des règles pour la concordance des temps, relatives au 19^e et au 20^e siècles respectivement. C'est la période où les deux romans ont été écrits et ont influencé la littérature française, le langage y trouvé étant une réflexion de la manière dont les locuteurs francophones (principalement en France) ont parlé.

6.1. La concordance des temps dans *L'Étranger*

Dans le roman *L'Étranger*, écrit en 1942, Camus utilise le langage quotidien, un langage qui est même aujourd'hui fréquemment utilisé. Dans son roman, il y a bien des exemples de la concordance des temps et ce sont surtout les exemples avec le verbe de la phrase matrice au passé. Nous n'en avons sélectionné que quelques-uns, ceux que nous avons jugé représentatifs. Les exemples suivants ont été tirés de la version PDF du roman, trouvée sur *bouquineux.com*⁹⁰. Pour l'italien, nous nous sommes servis d'une version PDF⁹¹, traduite par Alberto Zevi.

6.1.1. À l'indicatif

La plupart des exemples dans *L'Étranger* ont été de ce type, surtout ceux contenant le verbe de la phrase matrice à un temps du passé. Analysons d'abord quelques exemples où le verbe de la phrase matrice est conjugué au *présent* ou au *futur*.

Voyons maintenant les cas de l'*antériorité au présent*, où la plupart des cas était de type *présent + passé composé* ou *présent + imparfait* :

(150) « Je crois que j'ai somnolé un peu. » (p. 10)

(151) « *Credo di aver sonnecchiato un po'.* » (p. 5)

(152) « Je sais bien que j'ai eu tort. Mais je n'ai pas osé refuser la cigarette que Monsieur m'a offerte. »
(p. 89)

(153) « *So bene che ho sbagliato. Ma non ho osato rifiutare la sigaretta che mi ha offerta il signore.* »
(p. 52)

⁹⁰ Disponible sur : http://www.bouquineux.com/index.php?telecharger=380&Camus-L_%C3%89tranger

⁹¹ Disponible sur : https://circololux.weebly.com/uploads/2/6/9/3/26939673/albert_camus_-_lo_straniero.pdf

(154) « Elle dit que c'était sa seule amie ici et que maintenant elle n'a plus personne. » (p. 11)

(155) « *Dice che era la sola amica che aveva qui e che adesso non ha più nessuno.* » (p. 6)

(156) « Mais je crois maintenant que c'était une impression fausse. » (p. 12)

(157) « *Ma adesso credo che fosse un'impressione sbagliata.* » (p. 7)

(158) « Mais le procureur a tonné au-dessus de nos têtes et il a dit : « Oui, MM. les Jurés apprécieront.

Et ils concluront qu'un étranger pouvait proposer du café, mais qu'un fils devait le refuser devant le corps de celle qui lui avait donné le jour. » (p. 89)

(159) « *Ma il P.M. ha tuonato al di sopra delle nostre teste dicendo: "Sì, i signori giurati apprezzeranno. E concluderanno che un estraneo poteva sì offrire il caffè, ma che un figlio aveva il dovere di rifiutarlo davanti al corpo di colei che lo aveva dato alla luce.* » (p. 52)

Analysons les exemples un par un. On peut voir en (150) une simple antériorité du verbe *somnoler* au passé composé par rapport au verbe *croire* au présent. Cependant, la traduction italienne introduit l'infinitif passé (*aver sonnecchiato*) au lieu du *passato prossimo* et crée une proposition infinitive. La raison à cela reste dans le fait qu'il y existe un seul sujet (*je crois, j'ai somnolé*) dans les deux propositions et la tradition italienne impose l'emploi de l'infinitif dans la phrase subordonnée. De l'autre côté, le traducteur a choisi de traduire l'exemple (152) en laissant tomber l'infinitif et en conservant la forme présente en français, bien que les deux sujets aient été encore une fois les mêmes (*je sais bien, j'ai eu tort*). La raison pour laquelle l'auteur a traduit l'exemple (150) en utilisant l'infinitif et n'a pas fait autant avec l'exemple (152) est simple – le verbe *credere* exige en italien le subjonctif, alors que le verbe *sapere* est suivi de l'indicatif⁹². En (156) et (157), on s'aperçoit d'une grande différence du système verbal italien par rapport au système verbal français – il y a *congiuntivo imperfetto* (subjonctif imparfait) au lieu où il y a l'indicatif imparfait en français. Cet exemple est même étrange en italien, puisqu'un verbe au présent généralement n'exige que *congiuntivo passato* (subjonctif passé) pour exprimer l'antériorité, tandis que le subjonctif de l'imparfait est réservé aux cas où le verbe de la phrase matrice serait à un temps du passé. L'exemple (158) est l'un des rares cas de type *futur simple + imparfait*, et le traducteur est resté fidèle dans la traduction en italien.

Les exemples avec la *simultanéité au présent* ont été nombreux, la plupart d'entre eux étant de type *présent + présent*.

(160) « Puis il m'a dit : « Je suppose que vous voulez voir votre mère. » » (p. 6)

(161) « *Poi mi ha detto: "Immagino che vorrete vedere vostra madre."* » (p. 3)

⁹² En plus sur cette question dans *Grammatica italiana di base* (Trifone, P. et Palermo, M.).

- (162) « Vous êtes jeune, et il me semble que c'est une vie qui doit vous plaire. » (p. 42)
- (163) « *Lei è giovane, e mi sembra che sia una vita che dovrebbe piacerle.* » (p. 24)
- (164) « Tu ne veux pas savoir ce que j'ai à faire ? » (p. 43)
- (165) « *Non ti interessa che cosa ho da fare?* » (p. 25)
- (166) « Figeac, dites aux hommes qu'ils peuvent aller. » (p. 13)
- (167) « *"Figeac, di' agli uomini che comincino pure."* » (p. 8)
- (168) « Car enfin, s'il fallait donner une preuve de l'utilité et de la grandeur de ces institutions, il faudrait bien dire que c'est l'État lui-même qui les subventionne. » (p. 102)
- (169) « *Perché insomma se si dovesse dare una prova dell'utilità e della grandezza di tali istituzioni, non basterebbe dire che esse sono sovvenzionate nientemeno che dallo Stato?"* » (p. 60)

Voyons l'exemple (160), qui, bien qu'il soit de type *présent + présent*, est traduit en italien (161) avec le futur simple dans la phrase subordonnée. Le traducteur a ainsi fait que la phrase subordonnée soit postérieure et pas autant simultanée à la phrase matrice. La traduction (163) montre encore une fois l'emploi plus fréquent du subjonctif en italien, puisque l'expression *mi sembra che* (il me semble que) exige le *congiuntivo* en italien. On peut voir en (164) un des rares exemples avec *ce que* en tant que conjonction de subordination. Cet exemple est fidèlement traduit en italien (165). L'exemple (166) est de type *impératif + présent*, mais il y a encore le subjonctif présent dans la traduction en italien (*che comincino*). En (168), la phrase est de type *conditionnel présent + indicatif présent* en toutes les deux langues.

Les cas de la *postériorité au présent* n'ont pas été si nombreux, mais toujours existants :

- (170) « De toute façon, m'a dit mon avocat, il y a le pourvoi. Mais je suis persuadé que l'issue sera favorable. » (p. 105)
- (171) « *"Ad ogni modo," mi ha detto l'avvocato, "c'è sempre la domanda di grazia. Ma sono persuaso che l'esito sarà favorevole."* » (p. 65)
- (172) « Je suis sûr que vous allez m'aider à les comprendre. » (p. 65-66)
- (173) « *Sono sicuro che lei mi aiuterà a comprenderle.* » (p. 38)
- (174) « Raymond s'est retourné vers moi et a dit : « Tu vas voir ce qu'il va prendre. » » (p. 54-55)
- (175) « *Raimondo si è girato verso di me e ha detto vedrai adesso quel che si prende."* » (p. 31-32)

Alors que l'exemple (170) et sa traduction en italien (171) restent identiques dans la structure, les exemples (172) et (174) introduisent le futur proche qui n'a pas d'équivalent en

italien⁹³. L'exemple (172), qui est de type *présent + futur proche*, la phrase subordonnée est traduite en utilisant le futur simple, tandis qu'en (173), qui est de type *futur proche + futur proche*, le traducteur utilise le futur simple pour la phrase matrice et le présent pour la phrase subordonnée en (174). L'exemple (174) introduit aussi la conjonction de subordination *ce que*, qui est traduite en italien avec la conjonction *quel che*.

Les exemples où le verbe de la phrase matrice est au *passé*, ceux qui représentent une « vraie » concordance des temps, ont été très abondants. Commençons avec l'*antériorité au passé*, où la plupart des exemples était de type *passé composé / imparfait + plus-que-parfait* :

(176) « Il m'a raconté qu'il avait fait ce qu'il voulait mais qu'elle lui avait donné une gifle et qu'alors il l'avait battue. » (p. 38)

(177) « *Mi ha raccontato che aveva fatto quel che voleva fare, ma lei gli aveva dato uno schiaffo e allora l'aveva bastonata.* » (p. 22)

(178) « J'ai eu envie de lui dire que ce n'était pas de ma faute, mais je me suis arrêté parce que j'ai pensé que je l'avais déjà dit à mon patron. » (p. 21)

(179) « *Io stavo per dirle che non era colpa mia, ma mi sono trattenuto perché ho pensato che l'avevo già detto al mio principale.* » (p. 12)

(180) « J'ai compris qu'il y avait longtemps qu'ils se connaissaient et qu'ils avaient même vécu ensemble à un moment. » (p. 53)

(181) « *Ho capito che erano amici da molto tempo e che avevano persino vissuto insieme durante un certo periodo.* » (p. 31)

(182) « Il m'a demandé si j'avais eu de la peine ce jour-là. » (p. 63)

(183) « *Mi ha chiesto se quel giorno avevo sofferto.* » (p. 37)

(184) « Ils ont ri en me voyant. Puis ils m'ont demandé ce que j'avais fait. » (p. 71)

(185) « *Hanno riso al vedermi; poi mi hanno chiesto che cosa avevo fatto.* » (p. 41)

La traduction italienne est fidèle au français à tout moment, puisqu'en italien on se sert également du plus-que-parfait pour exprimer l'antériorité par rapport à un passé. En (176), il existe une concordance des temps à plusieurs niveaux. On y mélange l'antériorité (*qu'il avait fait, qu'elle lui avait donné, qu'il l'avait battue*) avec la simultanéité (*ce qu'il voulait*). L'exemple (182) introduit la conjonction de subordination *si* au lieu de *que*, vu que le verbe *demandar* exige cette conjonction dans les complétives. L'italien se sert des mêmes

⁹³ Les périphrases verbales du verbe *stare* + la préposition *per* ou du verbe *aller* + la préposition *a* sont les plus proches au futur proche français, mais ne s'utilisent pas si fréquemment.

mécanismes et y introduit la conjonction *se*. Par contre, en (184), le verbe *demandar* exige la conjonction *ce que*. Cette conjonction est traduite en italien avec (*che*) *cosa*.

Il y avait peu d'exemples avec un autre temps outre le passé composé ou l'imparfait dans la phrase matrice. En voyons quelques-uns :

(186) « J'aurais voulu essayer de lui expliquer cordialement, presque avec affection, que je n'avais jamais pu regretter vraiment quelque chose. » (p. 99)

(187) « *Avrei voluto cercare di spiegargli con simpatia, quasi affettuosamente, che mai ero riuscito a provare un vero dispiacere per qualcosa.* » (p. 58)

(188) « Les instructeurs avaient appris que « j'avais fait preuve d'insensibilité » le jour de l'enterrement de maman. » (p. 63)

(189) « *Gli istruttori avevano sentito che "avevo dato prova di insensibilità" il giorno dei funerali.* » (p. 37)

Les phrases comme (186), où le conditionnel passé fait la partie centrale dans la phrase matrice sont très rares et nous n'en avons retrouvé qu'un seul exemple. De l'autre côté, nous avons trouvé quelques exemples de type *plus-que-parfait* + *plus-que-parfait*, comme en (188). Ici le verbe de la phrase subordonnée, conjugué au plus-que-parfait, est antérieur à un autre verbe au plus-que-parfait.

Les exemples de type *passé composé* / *imparfait* + *imparfait* ont été les plus nombreux dans les cas de la *simultanéité au passé* :

(190) « À la longue, j'ai fini par deviner que quelques-uns d'entre les vieillards suçaient l'intérieur de leurs joues et laissaient échapper ces clappements bizarres. » (p. 12)

(191) « Finalmente mi sono accorto che alcuni dei vecchi si succhiavano l'interno delle guance e così si lasciavano sfuggire quegli schiocchi curiosi. » (p. 6-7)

(192) « Je n'ai rien dit et il m'a demandé encore si je voulais être son copain. » (p. 30)

(193) « *Io non ho detto niente e lui mi ha chiesto ancora se volevo essere suo amico.* » (p. 17)

(194) « Je lui ai demandé ce qu'il avait. » (p. 29)

(195) « *Gli ho chiesto che cosa avesse.* » (p. 17)

(196) « Je lui ai appris que j'y avais vécu dans un temps et elle m'a demandé comment c'était. » (p. 43)

(197) « *Le ho raccontato che c'ero vissuto per un certo tempo e lei mi ha chiesto com'era.* » (p. 25)

(198) « Il me semblait que le convoi marchait un peu plus vite. » (p. 17)

(199) « *Mi parve che il convoglio andasse un po' più veloce.* » (p. 10)

(200) « D'ailleurs, avant de me le demander, il voulait savoir ce que je pensais de cette histoire. »

(p. 32)

(201) « Anzi, prima di chiedermela, voleva sapere cosa pensavo della faccenda. » (p. 18)

Alors que les exemples (190) et (192) sont traduits fidèlement en italien, les exemples (194) et (198) contiennent dans la traduction le subjonctif imparfait au lieu de l'indicatif imparfait (*che cosa avesse* au lieu de *che cosa aveva*, *che il convoglio andasse* au lieu de *che il convoglio andava*). La phrase (196) est l'un des rares exemples contenant *comment* (*come* en italien) en tant que conjonction de subordination.

Nous avons trouvé un exemple avec le conditionnel passé dans la phrase matrice et l'imparfait dans la phrase subordonnée pour exprimer la simultanéité :

(202) « J'aurais voulu le retenir, lui expliquer que je désirais sa sympathie, non pour être mieux défendu, mais, si je puis dire, naturellement. » (p. 64)

(203) « *Avrei voluto trattenerlo, spiegargli che desideravo la sua simpatia, non per essere meglio difeso, ma per un sentimento naturale, se così posso dire.* » (p. 37)

Parmi les cas de la concordance un peu « bizarres⁹⁴ », on peut noter un exemple de type *plus-que parfait + imparfait* qui exprime en effet une *simultanéité au passé* :

(204) « Elle m'avait expliqué qu'elle devait aller chez sa tante. » (p. 22)

(205) « *Mi aveva spiegato che doveva andare da sua zia.* » (p. 12)

Il y avait même bien des cas où la concordance des temps n'était pas respectée. Camus y employait le présent au lieu de l'indicatif, pour exprimer deux actions simultanées au passé. Ce sont des cas où la phrase subordonnée contient une vérité générale :

(206) « De toute façon, je trouvais que le voyageur l'avait un peu mérité et qu'il ne faut jamais jouer. » (p. 79)

(207) « *In ogni modo, trovo che il viaggiatore se l'era un po' meritato, e che non si deve mai giocare.* » (p. 46)

(208) « Maman disait souvent qu'on n'est jamais tout à fait malheureux. » (p. 112)

(209) « *La mamma diceva spesso che non si è mai completamente infelici.* » (p. 65)

⁹⁴ Pourquoi « bizarres » ? Voir l'image (1).

Voyons maintenant des cas de la *posteriorité au passé*, également connus comme les cas du « futur dans le passé » :

(210) « Raymond pensait que son ami serait content de nous voir arriver tôt. » (p. 49)

(211) « *Raimondo pensava che il suo amico sarebbe stato contento di vederci arrivare presto.* »
(p. 28)

(212) « Mon patron, tout naturellement, a pensé que j'aurais ainsi quatre jours de vacances avec mon dimanche et cela ne pouvait pas lui faire plaisir. » (p. 20)

(213) « *Il mio principale, si capisce, ha pensato che così avrei avuto quattro giorni di vacanza con la domenica, e questo non poteva fargli piacere.* » (p. 11)

(214) « J'ai pensé que cela m'éviterait de faire ma cuisine et j'ai accepté. » (p. 29)

(215) « *Ho pensato che questo mi evitava di preparare la cena, e ho accettato.* » (p. 16)

Les exemples (210) et (212) et leurs traductions (211) et (213) montrent bien la différence entre le français et l'italien à exprimer le « futur dans le passé » - là où le français utiliserait le conditionnel présent, l'italien se sert de *condizionale composto* (conditionnel passé). En revanche, le traducteur a choisi de traduire la phrase (214) avec un imparfait qui lui aussi porte en italien une valeur de *posteriorité au passé*, mais s'utilise moins que le conditionnel passé.

On a trouvé des exemples où Camus emploie le conditionnel passé même en français. Ils sont traduits fidèlement en italien, en employant *condizionale composto* :

(216) « J'ai pensé alors que je n'aurais pas dû lui dire cela. » (p. 4)

(217) « *Allora ho pensato che non avrei dovuto dirglielo.* » (p. 2)

(218) « Mais Raymond m'a demandé d'attendre et il m'a dit qu'il aurait pu me transmettre cette invitation le soir, mais qu'il voulait m'avertir d'autre chose. » (p. 41)

(219) « *Ma Raimondo mi ha detto di starlo a sentire ancora un momento, che quell'invito avrebbe potuto anche trasmettermelo la sera, ma che adesso voleva avvertirmi di un'altra cosa.* » (p. 24)

Nous avons trouvé même bien des exemples avec la forme du verbe *aller* à l'imparfait + l'infinitif, correspondant au futur proche si le verbe de la phrase matrice était au présent. Ils sont également traduits en italien avec le conditionnel passé :

(220) « Peu après, le ciel s'est assombri et j'ai cru que nous allions avoir un orage d'été. » (p. 24)

(221) « *Poco dopo il cielo si è infoschito e ho creduto che ci sarebbe stato un temporale estivo.* »
(p. 13)

(222) « Pendant que je me rasais, je me suis demandé ce que j'allais faire et j'ai décidé d'aller me

baigner. » (p. 20)

(223) « *Mentre mi radevo mi sono chiesto che cosa avrei fatto e ho deciso di andare a nuotare.* »

(p. 11)

Certains exemples font une rupture avec les règles de la concordance des temps et emploient le futur simple au lieu du conditionnel présent. Ils sont traduits de la même manière en italien :

(224) « Nous avons pensé que vous pourrez ainsi veiller la disparue. » (p. 6-7)

(225) « (...) abbiamo pensato che così potrete vegliare la scomparsa. » (p. 3)

Nous avons également trouvé un exemple de type *conditionnel passé* + *conditionnel présent* qui exprime une postériorité au passé :

(226) « Mais je n'aurais jamais cru que cette charogne pourrait partir comme ça. » (p. 39)

(227) « (...) ma non avrei mai creduto che quella carogna se ne potesse andare così. » (p. 23)

Comme l'on peut le voir, le traducteur a utilisé dans la phrase subordonnée l'imparfait du subjonctif et pas le conditionnel.

6.1.2. Au subjonctif

Bien que est le roman soit dominé par la concordance des temps à l'indicatif et qu'il n'y ait que des exemples avec le subjonctif présent dans la subordonnée (les autres « temps » du subjonctif étant bien rares), nous avons pu trouver assez d'exemples où le subjonctif présent sert à exprimer une *simultanéité* ou une *postériorité* au *présent* et au *passé* :

(228) « Il faut que j'aille chercher des chaises et du café noir. » (p. 9)

(229) « *Bisogna che vada a prendere delle sedie e del caffè nero.* » (p. 5)

(230) « Voulez-vous, s'est-il exclamé, que ma vie n'ait pas de sens ? » (p. 68)

(231) « *“Vuole,” ha esclamato, “che la mia vita non abbia senso?”* » (p. 39)

(232) « Le dimanche, j'ai eu de la peine à me réveiller et il a fallu que Marie m'appelle et me secoue. »

(p. 48)

(233) « *Domenica mattina ho faticato a svegliarmi e Maria mi ha dovuto chiamare e scuotere un po'.* »

(p. 27)

(234) « Il fallait que je sois naturel même dans cette hypothèse, pour rendre plus plausible ma résignation dans la première. » (p. 113)

- (235) « *Dovevo essere ragionevole anche in questa ipotesi, se volevo rendere plausibile la mia rassegna nell'altra.* » (p. 66)
- (236) « Il voulait que je l'aide. » (p. 63)
- (237) « *Voleva che lo aiutassi.* » (p. 37)
- (238) « Une fois en cellule, j'ai demandé qu'on me les rende. » (p. 77)
- (239) « *Una volta in cella, ho chiesto che me le restituissero; (...)* » (p. 44)
- (240) « Il m'a demandé alors si j'avais attendu qu'il réponde à la gifle de l'agent. » (p. 38)
- (241) « *Poi mi ha chiesto se io mi aspettavo che rispondesse allo schiaffo dell'agente.* » (p. 22)

On peut voir que les exemples (228) et (230) sont les seuls où le verbe de la phrase matrice est au présent et les seuls à être traduits fidèlement en (229) et (231) respectivement, avec *congiuntivo presente* en italien. Quant aux exemples contenant le verbe *falloir* dans la phrase matrice, il faut noter que la plupart d'eux sont traduits en italien avec le verbe *dovere* suivi de l'infinitif, comme en (233) et (235). En revanche, les phrases (236) et (238) sont traduites en italien en employant *congiuntivo imperfetto* (subjonctif imparfait), comme l'était le cas en français jusqu'à l'époque classique. Employer le subjonctif présent dans tels cas serait complètement erroné en italien. On atteste en (240) une rare occurrence d'une phrase de type *plus-que-parfait* + *subjonctif présent*, mais le plus-que-parfait de la version en original est traduit avec un imparfait en italien, et le subjonctif présent est encore traduit avec un subjonctif imparfait.

Néanmoins, nous avons pu trouver dans *L'Étranger* quelques exemples où la concordance des temps a été respectée même avec le verbe de la phrase matrice au passé. La traduction italienne reste fidèle à l'original, sauf dans les cas avec le verbe *falloir* :

- (240) « Il semblait que le juge ne s'intéressât plus à moi et qu'il eût classé mon cas en quelque sorte. »
(p. 69)
- (241) « *Pareva che il giudice non avesse più interesse per me e avesse in un certo qual modo archiviato il mio caso.* » (p. 40)
- (242) « Par suite, ce qu'il y avait d'ennuyeux, c'est qu'il fallait que le condamné souhaitât le bon fonctionnement de la machine. » (p. 110)
- (243) « *E così il fatto più antipatico è che il condannato deve desiderare egli stesso il buon funzionamento della macchina.* » (p. 64)
- (244) « Quant à moi, je ne voulais pas qu'on m'aidât et justement le temps me manquait pour m'intéresser à ce qui ne m'intéressait pas. » (p. 115)
- (245) « *Quanto a me, non volevo che mi si aiutasse e per l'appunto mi mancava il tempo di*

interessarmi a ciò che non mi interessava. » (p. 67)

Pourquoi Camus a-t-il choisi dans ces cas de suivre à la lettre les règles pour la concordance des temps, pourquoi a-t-il employé le subjonctif imparfait et pas le subjonctif présent ? La raison à cela reste méconnue, étant donné qu'il a employé le subjonctif présent pour les phrases de la même structure en (232), (234), (236), (238) et (240). L'explication la plus probable – la licence poétique.

Quant au subjonctif passé et au subjonctif plus-que-parfait, nous avons trouvé dans le roman entier un seul exemple pour chacun de ces « temps » si peu employés :

(246) « Je m'étonne, messieurs, a-t-il ajouté, qu'on ait mené si grand bruit autour de cet asile. Car enfin, s'il fallait donner une preuve de l'utilité et de la grandeur de ces institutions, il faudrait bien dire que c'est l'État lui-même qui les subventionne. » (p. 103)

(247) « *“Io mi meraviglio, signori giurati,” ha soggiunto, “che tanto chiasso sia stato fatto a proposito di quest'ospizio. Perché insomma se si dovesse dare una prova dell'utilità e della grandezza di tali istituzioni, non basterebbe dire che esse sono sovvenzionate nientemeno che dallo Stato?”* » (p. 60)

(248) « Il semblait que le juge ne s'intéressât plus à moi et qu'il eût classé mon cas en quelque sorte. » (p.69)

(249) « *Pareva che il giudice non avesse più interesse per me e avesse in un certo qual modo archiviato il mio caso.* » (p. 40)

Les exemples au-dessus sont traduits en conservant la même structure, celle du subjonctif passé pour exprimer l'*antériorité au présent* (246) et (247), et du subjonctif plus-que-parfait pour exprimer l'*antériorité au passé* (248) et (249).

6.2. La concordance des temps dans *Le Père Goriot*

Nous nous sommes servis du roman *Le Père Goriot* d'Honoré de Balzac surtout pour analyser le langage et les phrases contenant une concordance des temps employée dans une période passée, celle du 19^e siècle. Le langage et le style n'y sont pas contemporains et ils sont donc différents du roman de Camus. La version PDF consultée fait partie du site web *La Bibliothèque électronique du Québec* (<http://beq.ebooksgratuits.com/>)⁹⁵, tandis que la traduction en italien a été sortie du site web *Writing's Home*, www.writingshome.com⁹⁶.

6.2.1. À l'indicatif

Examinons d'abord quelques exemples où le verbe de la phrase matrice est au *présent* ou au *futur* :

(250) « – Eh ! bien, l'avez-vous vu ? dit madame Vauquer à Vautrin et à ses autres pensionnaires. Il est clair qu'il s'est ruiné pour ces femmes-là. » (p. 86)

(251) « «Allora, l'avete visto?», disse la signora Vauquer a Vautrin e agli altri pensionanti. «È chiaro che si è rovinato per quelle donne». » (p. 33)

(252) « Vous m'avez troublé, je ne sais plus ce que je venais vous dire. » (p. 132)

(253) « *Lei mi ha turbato, non so più che cosa fossi venuto a dirle.* » (p. 52)

(254) « Aussi comptez que madame de Beauséant surprit ce tressaillement involontaire, léger, mais naïvement épouvantable. » (p. 126)

(255) « *Perciò non dubitate che la signora de Beauséant sorprese quel trasalimento involontario, leggero, ma terrificante nella sua ingenuità.* » (p. 50)

Les exemples au-dessus expriment une *antériorité au présent*. Les phrases en (250) et (252) contiennent le passé composé et le passé récent dans la subordonnée, respectivement. Ce sont, tant en français qu'en italien, des structures présentes même dans la langue d'aujourd'hui. La seule différence dans la traduction est l'emploi du subjonctif plus-que-parfait (*che cosa fossi venuto a dirle*) en (253), là où l'on avait le passé récent en français. En (254) on tombe sur un verbe à l'impératif (*comptez*) qui régit la phrase subordonnée, et qui à son tour contient un verbe au passé simple, un temps verbal rarement (ou jamais) affronté dans le roman de Camus.

⁹⁵ Disponible sur : <https://beq.ebooksgratuits.com/balzac/Balzac-39.pdf>

⁹⁶ Disponible sur : http://www.writingshome.com/ebook_files/81.pdf

Voyons maintenant des phrases exprimant une *simultanéité au présent*. Elles sont le plus souvent de type *présent / futur simple / impératif / conditionnel présent + indicatif présent* :

- (256) « Allons, se dit-il en lui-même, je suis sûr que je leur fais des phrases de coiffeur. » (p. 139)
- (257) « "Ah", pensò fra sé, "sono sicuro di star parlando come un parrucchiere". » (p. 55)
- (258) « Vous ne savez pas, enfants, ce que c'est que de sacrifier des souvenirs ! » (p. 171)
- (259) « *Voi non sapete, figlioli, che cosa significhi sacrificare dei ricordi.* » (p. 67)
- (260) « Vous saurez alors ce qu'est le monde, une réunion de dupes et de fripons. » (p. 150)
- (261) « *Allora saprà che cos'è il mondo, un'accozzaglia di vittime e di bricconi.* » (p. 59)
- (262) « On dirait que vous avez peur de me devoir quelque chose ? s'écria Vautrin en plongeant un regard divinateur dans l'âme du jeune homme (...) » (p. 185)
- (263) « «*Sembra proprio che abbia paura di dovermi qualcosa!*», esclamò Vautrin affondando uno sguardo divinatorio nell'anima del giovane (...) » (p. 72)
- (264) « – Quand je vous aurais prouvé qu'à trentecinq pas je mets cinq fois de suite ma balle dans un as de pique, lui dit-il, cela ne vous ôterait pas votre courage. » (p. 188)
- (265) « *Anche se le dimostrassi che a trentacinque passi riesco a centrare cinque volte di seguito un asso di picche* », gli disse, «*non si scoraggerebbe*». (p. 74)

Les phrases (256) et (258) sont de type *présent + présent*, mais leurs traductions portent une structure légèrement différente. En (257), le traducteur a décidé d'utiliser un temps périphrastique (*star parlando*) qui correspond au présent progressif en français, alors qu'en (258), il se sert du subjonctif présent (*significhi*) au lieu de l'indicatif présent dans la version originale. En (260), on voit bien un exemple avec le futur dans la phrase matrice, et en (262), c'est le conditionnel présent qui régit la phrase subordonnée. Sa traduction (263) contient encore le subjonctif présent au lieu de l'indicatif présent. En (264), on voit un rare exemple où la phrase matrice est marquée par un verbe au conditionnel passé. Cependant, la traduction en italien porte une structure tout à fait différente – on s'y sert d'une phrase conditionnelle qui exprime une condition impossible à se réaliser dans le présent.

Passons aux cas de la *postériorité au présent* :

- (266) « J'espère, Nasie, lui dit-il à l'oreille, que vous consignerez ce petit jeune homme dont les yeux s'allumaient comme des charbons quand votre peignoir s'entrouvrirait. » (p. 114)
- (267) « «*Spero, Nasie*», le disse all'orecchio, «*che vieterà l'accesso in casa sua a quel giovanottello i cui occhi si accendevano come carboni quando le si schiudeva la vestaglia.* » (p. 45)
- (268) « Remarquez, mon cher enfant, que nous aurons fait des accrocs à notre petite conscience, que nous aurons eu vingt ans d'ennuis, de misères secrètes, et que nos sœurs auront coiffé sainte

Catherine. » (p. 195)

(269) « *Noti bene, caro ragazzo, che avremo fatto qualche strappo alle nostre modeste regole morali, che avremo avuto vent'anni di noie, di segrete miserie, che le nostre sorelle a venticinque anni saranno ancora zitelle.* » (p. 76)

Il est intrigant de remarquer l'emploi de *futuro semplice* en (267), bien que, selon les règles, il faudrait y employer *congiuntivo presente*, le futur étant réservé pour la langue quotidienne⁹⁷. L'exemple (268) contient une concordance de type *impératif - futur antérieur*, tant en français qu'en italien.

Nous avons de même analysé les phrases exprimant une concordance des temps au *passé*. À différence de L'Étranger, nous avons trouvé ici beaucoup d'exemples avec le verbe de la phrase matrice conjugué au passé simple. Commençons par analyser les cas de l'*antériorité au passé*, où l'on utilise presque toujours le plus-que-parfait dans la phrase subordonnée, que ce soit en français qu'en italien. De l'autre côté, la traduction italienne n'est pas toujours fidèle.

(270) « Son beau-père, le seul homme pour lequel il avait eu du penchant, prétendait savoir pertinemment que Goriot avait juré de ne pas faire d'infidélité à sa femme, quoique morte. »
(p. 166)

(271) « *Il suocero, l'unico uomo per il quale avesse provato simpatia, si dichiarava sicuro che voleva rimanere fedele alla moglie, anche da morta.* » (p. 65)

(272) « En voyant ses filles contentes, il comprit qu'il avait bien fait. » (p. 145)

(273) « *Vedendo le figlie contente, ha capito che aveva fatto bene.* » (p. 57)

(274) « Le dévouement irréflecti, l'amour ombrageux et délicat que portait Goriot à ses filles était si connu, qu'un jour un de ses concurrents, voulant le faire partir du marché pour rester maître du cours, lui dit que Delphine venait d'être renversée par un cabriolet. » (p. 166-167)

(275) « *La dedizione istintiva, l'amore ombroso e delicato che Goriot nutriva per le figlie era così noto che un giorno uno dei suoi concorrenti, volendo allontanarlo dal Mercato per restare padrone del campo, gli disse che Delphine era stata investita da un cabriolet.* » (p. 65)

Un autre « temps » y possible est la forme du verbe *venir* à l'imparfait + la préposition *de* + le verbe conjugué, comme l'on peut voir en (274). Elle correspond au *passé récent*, au cas où le verbe de la phrase matrice serait au présent ou au futur, mais le traducteur l'a traduite en employant le plus-que-parfait.

⁹⁷ Voir la page 32.

Les exemples suivants font preuve de la *simultanéité au passé*, où l'on rencontre dans la plupart des cas l'imparfait dans la phrase subordonnée. Néanmoins, ils sont parfois traduits fidèlement en italien, mais parfois le traducteur s'est servi de l'imparfait du subjonctif.

- (276) « – Mais j'ai vu monsieur d'Ajuda-Pinto entrant chez monsieur de Rochefide, et j'ai pensé qu'alors vous étiez seule. » (p. 134)
- (277) « *Ho visto il signor d'Ajuda-Pinto entrare dal signor de Rochefide, e così ho pensato che lei fosse sola* ». (p. 53)
- (278) « (...) bien des gens se demandaient si cette ombre chinoise appartenait à la race audacieuse des fils de Japhet qui papillonnent sur le boulevard italien. » (p. 24-25)
- (279) « (...) *molti si chiedevano se quell'ombra cinese appartenesse all'audace razza dei figli di Jafet che sfarfallavano sul boulevard des Italiens*. » (p. 9)
- (280) « Le père Goriot lui répondit que cette dame était sa fille aînée. » (p. 52)
- (281) « *Papà Goriot le rispose che quella signora era la figlia maggiore*. » (p. 19)
- (282) « Enfin, quand son pensionnaire tomba dans les neuf cents francs, elle lui demanda fort insolument ce qu'il comptait faire de sa maison, en voyant descendre une de ces dames. » (p. 52)
- (283) « *Ma quando infine il pensionante si ridusse a novecento franchi, vedendo scendere una di quelle signore gli chiese con grande insolenza che cosa contasse di fare della sua casa*. » (p. 19)

Il y avait de même des cas avec la rupture des règles de la concordance des temps, employant le présent au lieu de l'imparfait :

- (286) « Eugène ignorait qu'on ne doit jamais se présenter chez qui que ce soit à Paris sans s'être fait conter par les amis de la maison l'histoire du mari, (...) » (p. 126)
- (287) « *Eugène ignorava che a Parigi non ci si deve mai presentare da nessuno senza essersi fatto raccontare dagli amici di casa la storia del marito, (...)* » (p. 50)

Parmi les exemples montrant une *postériorité au passé*, la plupart d'eux contient dans la subordonnée le conditionnel présent en français et le conditionnel passé en italien. Pourtant, quelques-uns portent la forme du verbe *aller* à l'imparfait + l'infinitif, ce qui correspond au futur proche au cas où le verbe de la phrase régissante serait au présent / futur.

- (288) « (...) ils espéraient que madame de Beauséant s'accoutumerait à l'idée de ce mariage et finirait par sacrifier ses matinées à un avenir prévu dans la vie des hommes. » (p. 161)
- (289) « (...) *speravano che la signora de Beauséant si abituasse all'idea di quel matrimonio e finisse per sacrificare i suoi pomeriggi a ciò che nella vita degli uomini è dato per scontato*. » (p. 64)
- (290) « Les pensionnaires purent donc croire qu'il ne reviendrait du bal que le lendemain matin au petit

jour, (...) » (p. 61)

(291) « *I pensionanti poterono quindi credere che sarebbe tornato dal ballo solo all'alba dell'indomani, (...)* » (p. 22)

(292) « L'étudiant savait bien qu'il allait gêner cet odieux Maxime ; mais, au risque de déplaire à madame de Restaud, il voulut gêner le dandy. » (p. 108)

(293) « *Lo studente era ben consapevole di infastidire quell'odioso Maxime, ma, a rischio di dispiacere alla signora de Restaud, fu proprio ciò che intese fare.* » (p. 43)

6.2.2. Au subjonctif

Tout comme dans L'Étranger, nous avons trouvé dans Le Père Goriot notamment moins d'exemples avec le subjonctif, par rapport à l'indicatif. À l'exception du subjonctif présent, les autres « temps » du subjonctif ont été rares. Cependant, nous avons retrouvé plus fréquemment le subjonctif de l'imparfait et du plus-que-parfait, étant donné que le langage utilisé par Balzac est plus archaïque et plus daté.

Nous n'avons trouvé qu'un seul exemple où l'auteur se sert du subjonctif passé pour exprimer l'*antériorité au présent* :

(294) « Ah ! mon père, dit-elle, plaise au ciel que vous ayez eu l'idée de demander compte de ma fortune assez à temps pour que je ne sois pas ruinée ! » (p. 413)

(295) « *«Ah, padre mio!», esclamò Delphine. «Voglia il cielo che lei abbia avuto l'idea di chiedere conto del mio patrimonio giusto in tempo perché non sia rovinata.* » (p. 163)

On voit en (294) une construction figée *plaise au ciel* qui exprime un souhait, un vœu ou même une prière au présent, mais qui se réfère au passé (*que vous ayez eu l'idée...*). Nous verrons maintenant un exemple avec une construction semblable qui se réfère au présent :

(296) « Fasse le ciel que tu réussisses ! » (p. 172)

(297) « *Voglia il cielo che tu riesca!* » (p. 67)

L'exemple (296) et sa traduction en (297) contiennent le subjonctif présent dans la subordonnée, pour exprimer une *simultanéité* (ou même une *postériorité au présent*). Voyons quelques autres exemples de type *présent / futur + subjonctif présent* :

(298) « Madame, dit-elle à sa maîtresse en revenant, il faut que monsieur Goriot soit diantrement riche tout de même, pour les mettre sur ce pied-là. » (p. 50)

(299) « *«Lo sa, signora», disse quando fu di ritorno, «il signor Goriot dev'essere proprio*

maledettamente ricco per trattarle in quel modo. » (p. 18)

(300) « Jamais on ne me fera croire, s'écria l'étudiant, que la belle comtesse de Restaud appartienne au père Goriot. » (p. 86)

(301) «*Non mi farete mai credere*», esclamò lo studente, «*che la bella contessa de Restaud appartenga a papà Goriot*». (p. 33)

Renvoyant aux cas de la concordance des temps *au passé*, nous n'avons trouvé qu'un seul exemple où la phrase subordonnée est introduite par un verbe au *subjonctif plus-que-parfait* :

(302) « Elle était coiffée avec des fleurs de pêcher, elle avait au côté le plus beau bouquet de fleurs, des fleurs naturelles qui embaumaient, mais, bah ! il faudrait que vous l'eussiez vue, il est impossible de peindre une femme animée par la danse. » (p. 83)

(303) « *Aveva un'acconciatura di fiori di pesco, aveva sul fianco il più bel mazzo di fiori, fiori naturali che profumavano. Beh! L'avreste dovuta vedere, è impossibile descrivere una donna nell'animazione della danza.* » (p. 32)

Nous sommes parfois tombés sur les phrases de type *passé simple* + *subjonctif imparfait* qui appartiennent à la langue soutenue et qui marquent une *simultanéité* (et parfois *postériorité*) *au passé* :

(304) « Eugène craignit que son voisin ne se trouvât indisposé, il approcha son œil de la serrure, regarda dans la chambre, et vit le vieillard occupé de travaux qui lui parurent trop criminels pour qu'il ne crût pas rendre service à la société en examinant bien ce que machinait nuitamment le soi-disant vermicellier. » (p. 66)

(305) « *Temendo che il suo vicino si sentisse male, Eugène accostò l'occhio alla serratura, guardò nella camera e vide il vecchio intento a lavori che gli parvero troppo delittuosi per non sentirsi in dovere nei confronti della società di esaminare attentamente ciò che il sedicente pastaio macchinava nottetempo.* » (p. 24)

On voit dans la traduction italienne le gérondif en tête de phrase, vu qu'un même sujet (*Eugène*) est lié à plusieurs prédicats dans le cours de la phrase entière. Autrement, la phrase y est semblable à l'original, ayant le subjonctif de l'imparfait dans la subordonnée.

7. Conclusion

Ce mémoire de master s'est mis comme objectif d'analyser les systèmes verbaux français et italien à travers les règles pour la concordance des temps, sur laquelle il existe de nos jours beaucoup de débats parmi les linguistes – certains essaient d'expliquer sa complexité, alors que d'autres arrivent jusqu'à nier qu'elle fasse une partie intégrante du discours et qu'elle doive être analysée et étudiée à part.

Notre travail s'est concentré sur la concordance des temps dans les propositions complétives qui présentent le plus de différences structurales entre le français et l'italien, et par ailleurs entre toutes les autres langues. Analysant – dans les romans classiques français – les systèmes verbaux de ces deux langues et les règles qu'elles posent pour la concordance des temps, on a pu en tirer la conclusion que le plus de différences se trouvent autour du subjonctif. Le subjonctif, en tant que mode verbal, est bien plus fréquent dans la langue italienne pour son usage courant des subjonctifs de l'imparfait et du plus-que-parfait, mais également des subjonctifs présent et passé qui, eux aussi, se trouvent moins fréquemment en français qu'en italien. La disparition du subjonctif (à l'exception du subjonctif présent et, dans une moindre mesure, du subjonctif passé) en français est attribuable à son passage à la dernière étape de l'évolution de la subordination dans les langues romanes, où il n'y a plus aucune duplication de signification – c'est-à-dire que le subjonctif se conservera en tant qu'un mode dont le sens s'oppose à celui de l'indicatif, mais que sa temporalité – qui dépend du temps dans lequel le verbe de la principale est situé – sera effacée.

Une autre différence à noter reste dans le conditionnel, qui, tout en servant comme moyen pour exprimer l'ultériorité dans le passé dans toutes les deux langues, s'emploie différemment en chacune d'elles. Tandis qu'en français c'est le conditionnel présent qui sert de « futur dans le passé » et le conditionnel passé qui sert de « futur antérieur dans le passé », c'est le conditionnel passé en italien qui prend le rôle du « futur dans le passé », le conditionnel présent n'étant employé que dans des situations spécifiques.

Parmi d'autres petites différences, nous avons noté une tendance plus fréquente en italien d'employer les propositions infinitives au lieu des propositions complétives et le manque des formes surcomposées en italien, ce qui porte à la conclusion que le système verbal français soit plus riche. Cependant, le français a plus de formes verbales non utilisées dans la langue courante que l'italien, qui permet encore d'employer presque toutes ses formes verbales dans la langue contemporaine.

Bibliographie

Amenta, L. et Strudsholm, E. (2002) : «*Andare a + infinito*» in *italiano. Parametri di variazione sincronici e diacronici*. En : Cuadernos de Filología Italiana Vol. 9, pp.11-29.

Disponible sur :
https://www.researchgate.net/publication/27588261_Andare_a_infinito_in_italiano_Parametri_di_variazione_sincronici_e_diacronici/fulltext/0f318d843829de2216362855/Andare-a-infinito-in-italiano-Parametri-di-variazione-sincronici-e-diacronici.pdf

Arrivé, M., Gadet, F. et Galmiche, M. (1986) : *La grammaire d'aujourd'hui*. Paris : Flammarion.

Balzac, H. de (1855) : *Le Père Goriot*. Paris : Alexandre Houssiaux.

Balzac, H. de (1902) : *Papà Goriot*. Traduit par Jolanda Girardi. Milan : Edizione Sonzogno.

Begioni, L. et Rocchetti, A. (2013) : *Comprendre la concordance des temps et son évolution comme un phénomène de déflexivité : D'une concordance, élément actif de la syntaxe (italien, français classique) à une concordance en cours de réduction (français d'aujourd'hui)*. En : «*Langages* », 2013/3 N° 191, pp. 23-36. Cairn.info (<https://www.cairn.info/>). Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-langages-2013-3-page-23.htm>

Bourdin, P. (Septembre 1996). *La concordance des temps, aux confins de l'accord ?* En : *Faits de langues*, n°8,. L'accord. pp. 207-216;
doi : <https://doi.org/10.3406/flang.1996.1132>
https://www.persee.fr/doc/flang_1244-5460_1996_num_4_8_1132

Brunot, F. (1922) : *La pensée et la langue. Méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*. Paris : Masson.

Camus, A. (1942) : *L'Étranger*. Paris : Éditions Gallimard.

Camus, A. (1987) : *Lo Straniero*. Traduit par Alberto Zevi. Milan : Bompiani.

CCDMD (Centre collégial de développement de matériel didactique), établi en août 1993. Le chapitre de la Concordance des temps, écrit par Frémont, M. et Lemieux, L. (https://www.ccdmd.qc.ca/fr/exercices_pdf/?id=36)

Charadeau, P. (1992) : *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.

Colin, J.-P. (1980) : *Dictionnaire des difficultés du français*, Le Robert (Les Usuels du Robert). Paris : Nouvelle édition.

Dardano, M. et Trifone, P. (1985) : *La lingua italiana*. Bologne : Zanichelli.

Delatour, Y. *et al.* (2004) : *Nouvelle grammaire du français*. Paris : Hachette.

Delbert, A.-R. et Wilmet, M. (2013) : *Les discordances de la concordance*. En : « Langages » , 2013/3 N° 191, pp. 37-52. Cairn.info (<https://www.cairn.info/>). Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-langages-2013-3-page-37.htm>

Goosse, A. (1993) : *Le Bon Usage*. Paris – Louvain-la-Neuve : Éditions Duculot.

Grevisse, M. (1980) : *Le Bon Usage*. Paris – Gembloux : Éditions Duculot.

Gross M. (1978) : *Correspondance entre forme et sens à propos du subjonctif*. En : Langue française, n°39,. Études de syntaxe française. pp. 49-65; doi : <https://doi.org/10.3406/lfr.1978.6127>
https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1978_num_39_1_6127

Ithier, B. (2008) : *La concordance des temps dans la construction*. En : Revue française de psychanalyse Vol. 72, 2008, pp. 1623-1629. Cairn.info (<https://www.cairn.info/>). Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-psychanalyse-2008-5-page-1623.htm>

Jernej, J. (2005) : *Konverzacijska talijanska gramatika*. Zagreb : Školska knjiga.

Le Tallec-Lloret, G. et Rouilland, D. (2013) : *Présentation : La concordance des temps, vers la fin d'une « règle » ?* En : « Langages » , 2013/3 N° 191, pp. 3-8. Cairn.info

(<https://www.cairn.info/>). Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-langages-2013-3-page-3.htm>

Mauger, G. (1968). *Grammaire pratique du français d'aujourd'hui (Grammaire pratique du français d'aujourd'hui: langue parlée, langue écrite)*. 8^e édition revue. Paris : Hachette.

Poisson-Quinton, S., Mimran, R. et Mahého-Le Coadic, M. (2002). *Grammaire expliquée du français*. Paris : Clé International.

RÉSUMÉ

Concordance des temps en français et en italien : analyse comparative

Ce mémoire de master traite de l'analyse des systèmes verbaux français et italien à travers une comparaison de leurs règles pour la concordance des temps, dans le but de reconnaître leurs similitudes et leurs différences au cours des siècles du développement de la langue latine.

L'article se compose de plusieurs parties de contenu - alors que dans la première partie nous nous sommes concentrés sur les descriptions des règles pour la concordance des temps dans chaque langue séparément, dans la deuxième partie nous avons abordé le développement diachronique des deux langues et analysé les raisons et les façons pour lesquelles le français contemporain et l'italien contemporain diffèrent en ce qui concerne leurs systèmes verbaux. La troisième partie est du caractère pratique - nous y avons extrait des exemples pour la concordance des temps de la littérature, analysant deux romans français avec leurs traductions en italien, et confirmant ainsi les parties théoriques ci-dessus.

Cette recherche peut servir à tous ceux qui étudient la linguistique comparée des langues romanes, mais surtout aux étudiants de français et d'italien qui ne maîtrisent pas encore les règles pour la concordance des temps, et qui souhaitent les adopter d'une manière qui n'entraîne pas d'interférence linguistique lors de l'utilisation de ces deux langues sœurs.

MOTS CLÉS: français, italien, concordances des temps, romanistique, linguistique comparée

SAŽETAK

Slaganje vremena u francuskome i talijanskome jeziku: usporedna analiza

Ovaj se diplomski rad bavi analizom glagolskoga sustava francuskoga i talijanskog jezika kroz usporedbu njihovih pravila za slaganje vremena, s ciljem uviđanja njihovih sličnosti i različitosti prilikom višestoljetnoga razvoja iz latinskoga jezika.

Rad se sastoji od nekoliko sadržajnih dijelova – dok smo se u prvom dijelu fokusirali na opise pravila za slaganje vremena u svakom jeziku zasebno, u drugom smo se dijelu dotaknuli dijakronijskoga razvoja obaju jezika te smo analizirali razloge i načine po kojima se suvremeni francuski i suvremeni talijanski jezik razlikuju po pitanju njihovih glagolskih sustava. Treći dio praktične je prirode – u njemu smo izvukli primjere za slaganje vremena iz književnosti, analizirajući dva francuska romana s njihovim prijevodima na talijanski, te smo na taj način potvrdili gore navedene teorijske dijelove.

Ovo istraživanje može poslužiti svima onima koji proučavaju poredbenu romansku lingvistiku, ali ponajviše studentima francuskoga i talijanskog jezika koji još nisu savladali pravila za slaganje vremena, a žele ih usvojiti na način da ne dođe do negativnoga jezičnog transfera prilikom upotrebe ovih dvaju sestrinskih jezika.

KLJUČNE RIJEČI: francuski, talijanski, slaganje vremena, romanistika, poredbena lingvistika

SUMMARY

Sequence of tenses in French and in Italian: a comparative analysis

This thesis deals with the analysis of the French and Italian verb systems through a comparison of their rules for the sequence of tenses, with the aim of recognising their similarities and differences in the centuries-long development from the Latin language.

The paper consists of several content parts - while in the first part we focused on the descriptions of the rules for the sequence of tenses in each language separately, in the second part we touched on the diachronic development of both languages and analyzed the reasons and ways in which modern French and modern Italian language differ in terms of their verb systems. The third part is of a practical nature - in it we have drawn examples for the sequence of tenses from literature, analyzing two French novels with their translations into Italian, and thus confirming the above theoretical parts.

This research can serve all those who study comparative Romance linguistics, but especially students of French and Italian who have not yet mastered the rules for the sequence of tenses, and want to adopt them in a way that does not lead to negative language transfer when using these two sister languages.

KEY WORDS: French, Italian, sequence of tenses, Romance studies, comparative linguistics